

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!

vendredi 26 février 1926

Sommaire :

Eloge funèbre du Cardinal Mercier

Pédagogie internationale

L'utopique prohibition

Un Evêque allemand qui ne redoute pas
les questions brûlantes

La faillite du socialisme

S. G. Mgr Baudrillart

Comte Gonz. de Reynold

V^{te} Ch. du Bus de Warnaffe

Louis Picard

Comte Perovsky

Les idées et les faits : Chronique des idées : Le Cardinal Mercier et les Revues,
Mgr J. Schyrgens. — Pologne.

La Semaine

♦ Mussolini va doter l'Eglise d'Italie d'un nouveau statut légal des plus favorables.

Dans une lettre au Cardinal Gasparri, le Saint-Père, tout en affirmant à nouveau la gratitude qu'éprouve le Saint-Siège pour les avantages que l'Eglise et le catholicisme retirent du régime fasciste, tient à bien préciser que le nouveau statut légal n'est le résultat d'aucune négociation, qu'il est octroyé sans accord avec le Vatican, et que celui-ci ne pourra jamais accepter de négocier tant « que dureront les conditions injustes faites au Saint-Siège et au Pontife romain ».

Certes, la politique religieuse de Mussolini rapproche le Quirinal du Vatican. Mais, si tous les catholiques espèrent que le Duce couronnera un jour

sa grande politique par une solution de la question romaine, il reste que cette question n'est pas résolue.

Et la digne protestation pontificale, ce calme et serein rappel du droit, est une chose bien belle dans un temps où le fait, quand ce n'est pas la force, n'a que trop souvent le pas sur la justice.

♦ Vote au Sénat des projets financiers de M. Janssen. Il ne reste plus qu'à conclure l'emprunt de trois milliards.

On dit que la finance étrangère impose des conditions très sévères pour assurer l'équilibre du budget.

Tant mieux et voilà qui minimisera plus efficacement que tous les discours et que les plus bruyantes manifestations les dangers du gouvernement actuel.

Bruxelles : 11, Boulevard Bischoffsheim.

(Tél. : 220.50; Compte chèque postal : 489.16)

Crédit Général Liégeois

CAPITAL : 90,000,000 SOCIÉTÉ ANONYME RÉSERVES : 26,000,000

SUCCURSALE DE BRUXELLES :

68, Rue Royale et 35, Rue des Colonies

BUREAUX

BRUXELLES-MARITIME, 30, Place Saintelette
VILVORDE, 18, Rue de Louvain
FOREST, 14, place Saint-Denis

Ne conservez pas votre argent sans lui faire produire un intérêt, même si vous en prévoyez l'emploi dans un délai prochain. Placez-le à court terme au **ORÉDIT GÉNÉRAL LIÉGEOIS**, qui bonifie actuellement :

En compte de QUINZAINE (préavis de 3 jours) . . . 6.00 %
En compte à UN MOIS (préavis de 3 jours avant le 15) 6.25 %
En compte de SIX MOIS (au 15 ou au 20 du mois) . 6.75 %

Avec facilité de retrait anticipé :

1° Après le cinquième mois 6.85 %
2° Après le quatrième mois 6.55 %
3° Après le troisième mois 6.45 %
4° Après le deuxième mois 6.35 %
5° Après un mois 6.25 %

Ces placements temporaires, très avantageux, peuvent être faits par sommes rondes : 500 francs minimum et multiples de 500 fr.

L'Italie La Côte d'Azur L'Algérie L'Égypte Croisières en Méditerranée

VOYAGE AUTOUR DU MONDE

Billet valable pendant deux ans

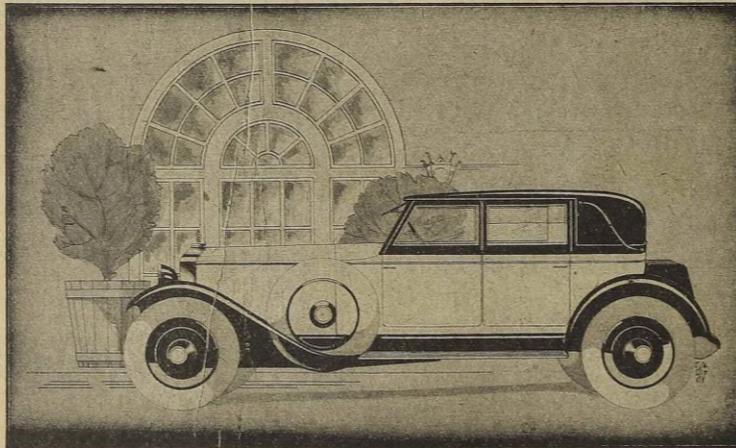
Billets de chemin de fer pour tous pays
Billets de navigation aux tarifs officiels
Places réservées - Places de luxe

*Les meilleures combinaisons sont assurées
et étudiées par notre département :*
VOYAGES A FORFAIT

*Renseignements et programmes types fournis gratuitement
sur demande*

LE GLOBE avenue Louise, 3
BRUXELLES

Succursale : 41, Avenue de France 41, ANVERS



CARROSSERIE

VAN DEN PLAS

Soc. An; Bruxelles Soc. An

présente

sa nouvelle

Conduite Intérieure

SPORT

TAPIS
BATTAGE NETTOYAGE TEINTURE DÉSINFECTION

TEINTURERIE A L'HYGIÈNE

Fondée en 1851

J^N & J^H TOBY FRÈRES

2-4-6, rue Louis Hap, ETTERBEEK

Téléphone 324,96

GRANDE MAISON de BLANC

Rue Marché aux Poulets BRUXELLES

Première Communion



BENITIER
cristal, application vieil argent 42



COURONNE
tulle et soie, ornée rubans

12.90
9.90 et 7.90



CHAPELETS
boule cristal chainemetal argenté 25 et 15.50
3.95



BOITE décorée métal argenté garni d'un joli chapelet 17



POCHETTE linon, ornée dentelle Luxeul 5.90 et 4.50



GANTS chevreau pour enfants, blancs et couleurs 10.50

AUMONIERE
voile, orné rubans 12.90
8.90 et 5.25

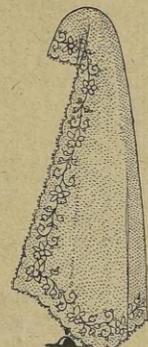


PARURE batiste chiffon, ornée jours et pois brodés main
La chemise jour haut 0^m35 3.50
La culotte haut 0^m25 5.50

La combinaison-jupon haut 0^m40 0.75 4.90
en plus par 0^m05

La chemise nuit kimono haut 0^m50 1.50 7.40
en plus par 0^m05

VOILE brodé, tulle extra, mailles fortes 1^m15 x 1^m45
19.90
14.90
10.90



VOILE tulle, jolie guirlande brodée 1^m20 x 1^m75
29, 22.90 et 17.90



CHEMISE 1^{re} communion shirting extra, devant reps à plis 8 ans 15.50
1 en plus par taille



COL percale extra 3.75



BAS pour 1^{re} communion coton blanc uni 3.75 à côtes 8.25
fil mercerisé blanc et nuances mode 10.50

ROBE crêpe de chine pure soie, double jupe formant godets, corsage garni broderie haut 0^m80 5 en plus par taille 179

ROBE voile qualité extra, garnie jours à la main et plis haut 0^m80 3 en plus par taille 55
La même en crêpe de Chine pure soie 95

ROBE haute couture formant tunique, crêpe Georgette pure soie extra, orné dentelle haut 0^m80 235 de Chine 159
7 en plus par taille La même en crêpe



COURONNE nansouk plissé, garnie perles et ruban



19.50, 17.90 et 15.90



GANTS pur fil pour enfants, blanc et noir 2.45



AUMONIERE pongée, orné plis et rubans 22.50, 19.90 et 16.90

CREPE TANAGRA mi-soie, blanc, noir et nuances mode Larg 1^m Le Mètre 12.50

BENGALINE pure laine, très flou, blanc et nuances nouvelles Le Mètre 19.50

CREPE DE CHINE pure soie, extra, blanc, noir et tons mode Larg 1^m Le Mètre 29

CHOCOLAT

**D
U
C**

CHOCOL



DU C ANVERS

La

**Grande
Marque
Belge**



Tailleur - Couturier

- Fourreur -

CHEMISES

CRAVATES

COLS

DUPAIX

TÉLÉPHONE 23116

CHAPEAUX

CANNES

PARAPLUIES

27, Rue du Fossé-aux-Loups, Bruxelles

DE BACKER-VAN CAMP

73, Rue Royale, 73, BRUXELLES

(En face de la Colonne du Congrès) — Téléph. 275.63



OBJETS D'ART — PORCELAINES

— CRISTAUX —

VERRERIES D'ART

de

LALIQUE



**CRÉDIT
ANVERSOIS**

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : Fr. 60,000,000

Réserves : Fr. 15,500,000

SIÈGES :

ANVERS : 36, Courte rue de l'Hôpital

BRUXELLES : 30, Avenue des Arts

175 SUCCURSALES ET AGENCES EN BELGIQUE

SIÈGES :

FILIALES :

à PARIS

20, rue de la Paix

à LUXEMBOURG

55, Boulevard Royal

BANQUE - CHANGE - BOURSE

Eloge funèbre du Cardinal Mercier

Prononcé à Notre-Dame de Paris,
le 18 février 1926, par S. G. Mgr Baudrillart(*)

Lex veritatis fuit in ore ejus.
La loi de vérité était dans sa bouche.
Malach, II, 6.

EMINENCES,
MESSEIGNEURS,
MES FRÈRES,

Emouvante et grandiose journée que celle du 28 janvier 1926 à Bruxelles! Je ne la puis comparer, parmi celles dont il m'a été donné d'être le témoin, qu'au 14 juillet 1919, quand les armées alliées défilèrent à Paris sous l'Arc triomphal, ou qu'au 16 mai 1920, lorsque, dans les splendeurs de Saint-Pierre de Rome, notre Jeanne d'Arc fut canonisée.

Dans le grand hall de la gare du Nord, le Roi des Belges et son fils, le Prince héritier; près d'eux, par un ordre exprès de Sa Majesté, le maréchal Foch; deux cardinaux, des évêques, un nombreux clergé; au centre, le nonce apostolique, avec la mitre et la chape noire, lamée d'or; puis les corps constitués de l'Etat, en uniforme; les officiers généraux et, parmi eux, le général de Castelnuovo. Nulle voix ne se fait entendre. Une puissante machine apparaît au fond, ornée de drapeaux crêpés de noir; lentement, majestueusement, elle s'approche; derrière, un fourgon transformé en chapelle ardente, où repose, entouré de cierges, un cercueil qu'enveloppe un manteau de pourpre; ensuite, des wagons remplis de prêtres et de religieux en costume de chœur. Le train s'arrête. Les trompettes des musiques militaires jettent dans l'air des appels déchirants; l'angoisse étirent les cœurs; les yeux se mouillent de larmes.

Le cortège se forme; des centaines d'ecclésiastiques ouvrent la marche. Immédiatement à la suite du char qui porte la glorieuse dépouille, le souverain, son fils et notre maréchal Foch, quel symbole! les deux cardinaux de Londres et de Paris. Une heure durant, de la gare à Sainte-Gudule, on s'avance au milieu d'une foule silencieuse et recueillie; des grappes humaines chargent les balcons et les toits; des soldats en tenue de guerre, garnisons de Bruxelles et d'Anvers, fantassins et cavaliers, font la haie, pour rendre honneur au mort, rien de plus, car la foule ne bouge pas; de distance en distance, les musiques jouent d'un rythme ralenti la *Brabançonne* ou quelque marche funèbre. On passe devant la Colonne du Congrès au pied de laquelle dort le Soldat inconnu; il semble que les deux morts se saluent; on s'émeut.

Mais voici l'église de Sainte-Gudule. Au fond du chœur tendu de noir et ruisselant de lumières, deux trônes. A l'un, se dresse dans sa haute stature le roi Albert; à sa droite la Reine; à sa gauche, le prince Léopold. L'autre trône, c'est celui du cardinal: va-t-il donc y monter? Quelle vision! Est-ce la scène qu'en pleine occupation allemande il avait prévue et décrite pour le centenaire de l'indépendance de la Belgique? Non, ce n'est pas lui qui prend place au trône où il s'était vu remerciant Dieu avec son souverain. C'est le

nonce apostolique et il est en habits de deuil. Ce n'est pas le *Te Deum* qui éclate sous les voûtes, c'est le *De profundis*, c'est le *Dies irae*. Le cardinal est là sous ce catafalque et demain son corps trouvera sa dernière demeure dans la cathédrale de Malines.

Toutes les puissances sont représentées, une seule exceptée qui, en ce jour, ne pouvait paraître. La douleur des grands se mêle à celle des humbles et c'est un hommage unanime de regrets et de prières qui monte vers le ciel.

Hommage rendu non pas à des armées victorieuses, comme celui du 14 juillet 1919, non pas à une sainte héroïne, sacrée par cinq siècles d'histoire, comme celui du 16 mai 1920, mais à la grandeur morale d'un homme mort d'hier, grandeur morale incomparable, grandeur morale à la façon chrétienne, grandeur morale d'un homme d'Eglise, d'un prince de l'Eglise,

DÉSIRÉ-JOSEPH MERCIER,
Archevêque de Malines,
Cardinal-prêtre de la Sainte Eglise romaine,

Interprète de la France reconnaissante, vous avez voulu, Eminence, que son hommage se joignît à celui de la Belgique. Non content de lui porter le vôtre à Bruxelles et à Malines, vous avez décidé qu'un service solennel serait célébré dans votre cathédrale. Quatre cardinaux, plusieurs évêques, les représentants de l'Etat français et des puissances étrangères, la multitude, ont répondu à votre appel. Devant cette imposante assemblée, vous avez voulu encore qu'une voix amie se fit entendre. Puisse-t-elle ne pas demeurer trop au-dessous des mérites qu'elle doit faire revivre! Mon unique dessein est de montrer, à travers toute la vie du cardinal Mercier, cette grandeur morale devant laquelle l'univers s'est incliné, et d'en découvrir le fondement dans un amour passionné de la vérité qui l'a progressivement élevé à la hauteur des plus sublimes devoirs: *lex veritatis in ore ejus*.

I

Avouons-le, mes frères, à la plupart des hommes, la retentissante lettre de Noël 1914, *Patriotisme et endurance*, a brusquement révélé Mgr Mercier et elle l'a fait entrer dans la lumière de l'histoire. Pourtant, elle ne faisait que manifester ce qu'il était depuis longtemps, osons dire depuis toujours.

Lorsqu'un an après la guerre, en décembre 1919, vieillard chargé d'années, de prodigieux travaux et de nobles actions, il vint prendre séance à notre Académie des Sciences morales et politiques, avec une majestueuse simplicité, il évoqua, devant ses confrères de l'Institut, les paroles que l'Eglise, en son langage d'éternité, lui avait dites au jour de son sacre: « Attache ton cœur à la vérité! Ne la trahis jamais! Ne te laisse ni éblouir par le succès, ni abattre par la peur! Garde-toi de mettre les ténèbres à la place de la lumière, ou la lumière à la place des ténèbres! N'appelle pas bien ce qui est mal, ou mal ce qui est bien! »

(*) Nous présentons nos respectueux remerciements à S. G. Mgr Baudrillart, qui a bien voulu communiquer à la « Revue » le texte de son éloquente oraison funèbre et en permettre la publication.

Ces paroles, il ne les avait officiellement entendues qu'en 1906, alors qu'il atteignait ses cinquante-cinq ans et que, par la volonté de Pie X, il échangeait la studieuse direction de l'Institut philosophique de Louvain contre les actives responsabilités du siège primatial de Malines; mais elles avaient été le mot de toute sa vie.

« Cherche avant tout le royaume de Dieu et sa justice; le reste est un accessoire qui te sera donné par surcroît ». Maxime impérative de l'Évangile qu'il avait prise pour la règle de son existence et qui lui avait donné la force de préférer à tout la vérité et le devoir.

Fort bien! Mais la vérité et le devoir, comment les connaître et les connaître en tant qu'ils s'appliquent et s'imposent à nous? et dans tel ou tel cas?

Voici la réponse du chrétien: Dieu parle par son Évangile et par sa loi, préceptes et conseils; Dieu parle au fond de la conscience; Dieu parle par la voix des supérieurs légitimes; Dieu parle enfin par les événements qui sont des maîtres qu'il nous donne. Les hommes qui ne comptent que sur eux-mêmes, les ambitieux avides de parvenir, *veulent*, ou du moins essaient de *vouloir* leur vie et de la faire telle ou telle; les véritables chrétiens laissent faire l'action divine et obéissent quand elle se manifeste. L'idéal, et il faut un idéal, ce n'est ni le rêve, ni l'illusion, ni l'irréalisable; écoutons Mgr Mercier lui-même! « C'est une conception claire de notre devoir. Nous devons y rester fidèles et ne l'abandonner jamais. » Or « le devoir de l'homme se concentre toujours sur un point, l'action du moment présent. C'est donc ce moment présent, c'est la disposition providentielle d'aujourd'hui que nous devons adorer, bénir, et fût-ce avec des serremments de cœur, intrépidement réaliser ».

Règle très simple à formuler, mais combien austère à pratiquer, celle qui posait en ces termes Mgr Mercier! C'est son honneur devant Dieu et devant les hommes de s'y être conformé.

Le culte de la vérité et du devoir présent le conduira d'abord au service de l'autel.

Voyons-le, petit enfant, dans ce gros village de Braine-l'Alleud, en bordure du champ de bataille de Waterloo, où, trente-six ans plus tôt se sont brisées les ailes de l'aigle; il y est né le 22 novembre 1851; il est de bonne famille, famille d'origine française, depuis deux siècles établie sur ces confins du pays flamand et du pays wallon; son père fut un ardent patriote qui combattit en 1830 pour la cause de l'indépendance; sa mère est une sainte; elle a mis au monde neuf enfants; Désiré est le septième de ceux qui ont survécu; elle lui enseigne à prier et à aimer Dieu; ses oncles et cousins occupent de grandes charges dans l'État; l'un d'eux est trois fois ministre; une carrière humainement belle et brillante s'ouvre devant lui. Les yeux fixés sur la vérité, il entend l'appel intérieur et choisit le service de Dieu. Il entre au collège de Saint-Rombaut, au petit séminaire de Malines, puis au grand, en 1870; le bruit de nos désastres militaires et de nos discordes civiles, l'insolent triomphe de l'empire d'Allemagne renaissant, accompagnent de leurs leçons de choses vécues les études spéculatives auxquelles se complait son intelligence métaphysique.

Dans le recueillement de son humble cellule, il médite et s'apprête à franchir une nouvelle étape. C'est la vérité doctrinale que, du fait de ses études, il contemple. Philosophe, il se rend compte de l'insuffisance des théories régnantes et il en souffre. Circonstance providentielle! Au petit séminaire, un camarade anglais a remis entre ses mains un livre, oh! pas un mauvais livre! un manuel de philosophie thomiste, celui de Tongiorgi, et ses yeux ont commencé à voir clair. Voix de Dieu au fond de la conscience, voix de Dieu dans les événements!

Et maintenant, voix des supérieurs légitimes! Ils veulent faire du jeune Mercier un professeur de philosophie pour le petit séminaire de diocèse de Malines. Ils ne croient pas qu'un coup de leur volonté suffira à lui communiquer la grâce d'état. Ils l'envoient à l'Université catholique de Louvain, restaurée depuis 1834 par les évêques de Belgique, premier contact avec l'*Aïma mater* qui sera le grand amour humain de sa vie.

Louvain! mes frères, comme ce nom parle à nos imaginations depuis le barbare incendie et les atroces fusillades de 1914! C'est l'Hôtel de ville, reliquaire d'ivoire, c'est l'église Saint-Pierre, ce sont les Halles universitaires, brûlées et ruinées! Mais comme il devrait aussi parler à nos intelligences, le nom de Louvain! N'est-ce pas de cette Université, le modèle des Universités catholiques, que Léon XIII a dit que, pour une très grande part, c'était à elle que

la Belgique devait d'avoir conservé la religion et la foi? Comme un tel exemple aurait dû et devrait encore exciter l'émulation des catholiques français, trop souvent tièdes à l'égard des Universités qu'ils ont fondées!

Cependant cette Université, où se déployaient, dans tous les ordres, tant de science, tant de talents, flottait encore incertaine dans sa doctrine philosophique. Coup sur coup, la pensée catholique s'était engagée dans deux voix séduisantes mais erronées, celle du traditionalisme et celle de l'ontologisme. Un des maîtres de Louvain, Ubaghs, venait d'être condamné. Désarmés, à Louvain comme ailleurs, les maîtres se réfugiaient dans ce spiritualisme éclectique qui paraissait de moins en moins compatible avec le progrès des sciences physiques et naturelles et laissait bier des intelligences désarmées en face du positivisme matérialiste. Un autre courant s'affirmait au dehors et menaçait de tout emporter, celui de Kant, de Hegel et de leurs plus récents disciples; plus de base à la certitude, plus de principe inébranlable à la source de la morale; la science séparée de la métaphysique, la métaphysique de la morale, la morale de Dieu; l'homme maître unique de son être moral, autonome, mais livré à toutes les fluctuations d'une raison sans boussole et d'une conscience sans principes; pratiquement, la force à l'origine du droit et l'omnipotence d'un État souverain, libre de tout commander et de tout exiger.

Doctrines néfastes dont les événements de 1914 ont dévoilé la malfeasance, mais dont les conséquences apparaissaient déjà clairement au jeune Désiré Mercier, comme au regard d'aigle du pape Léon XIII.

Aussi, le jeune étudiant de Louvain s'attachait-il de plus en plus à la philosophie qu'ont élaborée lentement et la sagesse antique et les siècles chrétiens, philosophie à laquelle saint Thomas avait donné sa plus parfaite expression, et qui, à condition de tenir compte des acquisitions de la science, pouvait redevenir la philosophie des temps nouveaux.

En 1877, nommé professeur de philosophie au petit séminaire de Malines, par un coup d'audace qui était aussi un coup de maître, il décida qu'il enseignerait à ses élèves la philosophie thomiste. « Mgr Mercier, a-t-on dit, eut souvent de ces inspirations hardies qui forcent, en quelque manière, le cours des événements et décident de la destinée. »

Quelle apparence pourtant que cet humble professeur dût jamais sortir de l'obscurité? Tout au devoir présent, lui-même n'y songeait guère.

Si merveilleusement doué que puisse être un homme, encore lui faut-il, pour émerger du milieu de ses contemporains, l'occasion, ou surtout l'homme providentiel qui le prendra par la main, ou tout au contraire qui, en le provoquant, l'obligera à se manifester. Ni l'occasion, ni l'homme ne manquèrent jamais à Désiré Mercier.

Le 4 août 1879, Léon XIII promulgua l'encyclique *Aeterni Patris* par laquelle il entendait ramener toutes les écoles catholiques à la doctrine du docteur angélique.

A un foyer d'enseignement chrétien, tel que celui qui brillait à Louvain, n'appartenait-il pas de donner, après Rome, l'exemple au reste du monde? Léon XIII le demanda au cardinal Dechamps, alors archevêque de Malines, et, comme on ne se pressait pas d'obéir, après deux années écoulées, à bout de patience, le Pape fit savoir qu'il allait lui-même envoyer à Louvain un dominicain italien élevé à l'épiscopat.

Grand émoi! « Prenons l'abbé Mercier, directeur de vos philosophes », dit alors au cardinal Dechamps Mgr Durousseau, évêque de Tournai, qui naguère, comme supérieur du séminaire de Malines, avait eu le jeune prêtre sous ses ordres. « Sera-ce bien? » questionna le cardinal. — « Tellement bien, répliqua l'évêque, que, si j'étais Votre Eminence, je ne me réjouirais pas de le perdre. » — « Eh! bien, nommons-le, conclut le cardinal résigné; le Pape sera content. »

Le Pape, en effet, fut content. Le premier acte du nouveau professeur avait été de se rendre à Rome, de s'y entretenir avec Léon XIII lui-même qui l'avait invité à donner son enseignement en français afin de le rendre plus accessible à tous, de s'y entendre aussi avec les maîtres du thomisme romain et napolitain. Quatre ans après, ce n'était plus une chaire, c'était un véritable Institut philosophique qui s'était constitué, avec les premiers disciples de Mgr Mercier, les Nys, les Deploige, les de Wulf, les Thiéry. En 1894, non sans de dures péripéties, l'Institut Léon XIII était définitivement fondé et déjà des maîtres qu'il avait formés se répandaient à travers le monde. Sous l'impulsion de Mgr d'Hulst, l'Institut

catholique de Paris commençait à marcher sur les traces de Louvain. Mgr Mercier était l'initiateur.

Ce n'est pas ici le lieu de dire ce que fut le néo-thomisme; trop de développements et de distinctions y seraient nécessaires. Qu'il me suffise donc de rappeler que l'idée maîtresse de Mgr Mercier fut de revivifier l'antique doctrine par la science et de montrer dans la philosophie la synthèse des sciences, en reliant celles-ci à la métaphysique. Quelques-uns s'étonnèrent. Parmi les penseurs catholiques, on n'était guère accoutumé à pareil respect pour la science, et, parmi les savants, on tenait l'accord pour impossibles. Les travaux de l'École de Louvain, par leur sérieux, s'imposèrent à l'attention de tous et firent cesser un injuste discrédit. La preuve était faite qu'un cerveau moderne pouvait repenser le thomisme. En un fort beau langage, un autre maître, d'esprit bien différent, très noble lui aussi, Émile Boutroux, le reconnut publiquement lorsque, le 15 juin 1918, notant Académie des Sciences morale et politiques appela, d'un suffrage unanime, Mgr Mercier à prendre rang parmi ses membres: elle entendait honorer en lui avant tout le philosophe, l'ami sincère et passionné de la vérité, *lex veritatis in ore ejus*.

II

Vingt-quatre ans s'étaient écoulés dans la paix de Louvain, paix traversée d'assez de contradictions pour que l'homme de volonté achevât de se sculpter en Désiré Mercier, à côté de l'homme de pensée, lorsque, le 7 février 1906, un coup de théâtre changea brusquement sa vie. Après Léon XIII, un autre thaumaturge était intervenu et ce thaumaturge était encore un pape. Léon XIII avait accepté l'abbé Mercier des mains de l'épiscopat belge, puis il l'avait connu, apprécié, soutenu. Pie X avait deviné en lui l'homme d'action, capable non pas seulement de contempler la vérité, mais d'en faire la règle de la pratique et de l'action. Le pape, que certains se plaisaient à traiter de curé de campagne, avait choisi pour premier pasteur de la Belgique un professeur d'Université qui n'avait jamais été ni curé, ni vicaire: au bout de quelques mois, il le décorait de la pourpre romaine. Qu'aurait pu faire de plus un Léon X?

L'étonnement fut grand: ce savant ne manquerait-il pas d'esprit pratique, saurait-il administrer, n'écraserait-il pas ses ovaïlles sous le pédantisme de sa philosophie?

Pie X avait vu juste et, grâce à lui, l'esclave du devoir présent allait donner la plénitude de ce qui était en lui. Celui-là seul est un homme complet qui, après avoir pensé, se montre capable d'agir et de commander.

L'activité du nouvel archevêque se manifesta prodigieuse. Quel diocèse, mes frères, que celui de Malines; après Paris, en est-il un semblable? Deux millions et demi de fidèles et deux mille prêtres; des villes comme Bruxelles et Anvers; des œuvres innombrables! Le cardinal Mercier sut maintenir, organiser, créer.

Sa première sollicitude alla vers son clergé. Par des entretiens familiaux, il instruisait lui-même ses séminaristes; dans les retraites pastorales, il inculquait aux prêtres les leçons de la plus haute spiritualité, en même temps qu'il les dirigeait jusque dans le détail de leur ministère. De ce clergé plein de foi et d'un robuste tempérament, il faisait l'armature solide du peuple belge, plus tard les Allemands diront l'âme de la résistance et, s'il s'agit de la résistance morale, ils ne se tromperont pas.

Aux fidèles, il donna les directions nécessaires, les encadrant dans des lignes et des fédérations, avec des mots d'ordre où passait le souffle de sa charité et de son amour pour les humbles.

Simplex, vigoureusement, il abordait dans ses mandements, et avec quelle verdeur de style! les questions les plus vitales: celles de l'alcoolisme, de la natalité, des fléaux divers qui sévissent sur la famille et la société. Avec quelle supériorité il exerçait cette part essentielle du ministère épiscopal: le magistère doctrinal! Ses instructions sur le *Modernisme* sont décisives. En pleine guerre, ne trouvait-il pas encore le moyen de publier deux écrits théologiques qui sont de vrais traités de l'Incarnation et de la Vierge Marie?

Enfin, cette sollicitude du pasteur s'étendait jusqu'aux affaires de l'État. Admirateur du génie politique de Léopold II, il le

soutenait dans ses efforts pour assurer l'avenir économique, colonial, militaire de la Belgique qu'il voulait en état de défendre son indépendance et son unité.

Il y eut un jour, dans cette période de la vie du cardinal Mercier qui dut lui apparaître comme le point culminant de son existence, cette apothéose de l'Université de Louvain qui marqua le soixante-quinzième anniversaire de sa restauration. L'union la plus étroite des plus hautes autorités politiques de l'État avec les représentants de l'Église et ceux du corps universitaire s'affirma de toutes manières. Conseiller du roi, primat de l'épiscopat belge, universitaire lui-même, le cardinal Mercier apparaissait comme le trait d'union, le nœud central de toutes ces forces associées. Je le vois encore le dimanche 9 mai 1909, présidant à l'inauguration de la statue de Juste Lipsse. Il était debout au milieu de l'estrade, dominant tout l'entourage de sa haute stature, impressionnant par son extrême maigreur, sa figure anguleuse, sa physiologie ascétique, le feu de son regard. Les ministres en grand uniforme, les représentants d'un grand nombre d'universités en costume de gala, les autorités de la ville étaient groupés autour de lui. Tel un général, il semblait passer en revue toutes les forces catholiques du royaume. Trois heures durant, ces forces défilèrent, bannières déployées, tout le long de cette rue de la Station dont, cinq ans plus tard, il ne devait pas rester pierre sur pierre.

C'était le Thabor! Le Calvaire n'était pas loin. *Per crucem ad lucem*, Par la Croix vers la lumière, c'est le titre d'une des lettres du cardinal Mercier. Un homme encore intervenait dans sa vie qui, cette fois, en provoquant sa résistance, allait faire de lui, sinon le martyr, du moins l'un des plus héroïques témoins de la vérité qui se rencontre dans l'histoire: cet homme, c'était l'empereur Guillaume II.

III

1914! Le Cheval livide de l'Apocalypse, avec son cavalier, la Mort, a traversé les airs. Partout du sang, des incendies, des massacres, Visé, Dinant, Louvain! En hâte, Benoît XV élu, avec notre cardinal Amette, le cardinal Mercier revient de Rome. Il voit l'étendue du désastre et l'horreur des crimes. Qui donc va crier la vérité au monde et l'affirmer à la face même de l'ennemi? Celui qui n'a jamais connu d'autre loi que celle de la vérité et qui ne l'a jamais inclinée, ni devant la louange, ni devant la crainte. Il la dira, comme Jean-Baptiste à Hérode, comme Ambroise à Théodose, comme Thomas Becket à Henri II d'Angleterre.

Loïn de moi, mes frères, la pensée de prétendre que, seul dans la Belgique occupée, comme le Roi sur le lambeau inviolé du sol national, le cardinal Mercier ait incarné la grandeur morale. En présence des représentants de l'épiscopat belge qui sont ici, il m'est doux de proclamer très haut qu'évêques et prêtres ont magnifiquement rempli leur devoir de défenseurs de la cité; et la justice veut qu'un hommage soit rendu à ces magistrats, à ces bourgeois, riches ou de condition modeste, à ces cultivateurs, à ces ouvriers, à ces humbles filles du peuple, qui furent les héros, trop souvent les martyrs, d'un admirable patriotisme. Honneur à la Belgique! à la Belgique entière! Mais, on l'a dit justement, les consciences belges étaient éparées; il leur fallait un centre de ralliement, un interprète, un guide, un chef, un commandement unique, pourquoi ne dirais-je pas un Foch? Ce Foch de leur victoire morale fut le cardinal Mercier, lui aussi inaccessible à la peur.

Se rend-on compte de la tranquille audace qu'il lui fallut pour lancer à la figure d'un ennemi maître de son pays, de sa ville, de son propre palais, la lettre du 25 décembre 1914? Il osait déclarer que le premier devoir de tout citoyen belge était « la reconnaissance envers l'armée nationale » qui avait tenu tête à l'envahisseur. Il osait affirmer que, pour avoir résisté aux sommations de l'ennemi et à ses sollicitations, « la Belgique avait grandi », et que son roi, son roi réfugié dans un coin du pays, « était, dans l'estime de tous, au sommet de l'échelle morale ». Il osait rappeler à l'Allemagne « qu'elle avait violé son serment et que l'Angleterre était restée fidèle au sien ». Il osait étaler aux yeux des vainqueurs, ivres encore d'orgueil et de brutalité, la liste impitoyablement détaillée, ville par ville, village par village, de leurs destructions et de leurs crimes et, y mettant le sceau de sa parole d'évêque, faire savoir au

monde que « des centaines d'innocents avaient été fusillés ». Il osait proclamer que « le pouvoir de l'envahisseur n'est pas une autorité légitime et qu'on ne lui doit, dans l'intime de l'âme, ni estime, ni attachement, ni obéissance ». Il osait ordonner des prières » pour le succès des armées belges, pour les recrues qui se préparaient aux luttes de demain, pour la délivrance de la Belgique, afin que, après les péripéties qui se déroulaient sur le champ de bataille, elle se relevât plus noble, plus pure, plus glorieuse que jamais. »

Tout cela sans bravade, sans ostentation, sans insulte, avec une dignité superbe et un souverain mépris du danger.

Du courage, lui en fallut-il moins pour mêler à toutes ses instructions de transparentes allusions aux événements heureux pour les Alliés qui, de Rome ou d'ailleurs, venaient à sa connaissance et que la masse du peuple belge ignorait ? C'est ainsi qu'il ne craignit point de célébrer par écrit l'anniversaire de la bataille de la Marne et d'énumérer les justes espérances que cette défaite de l'ennemi permettait d'entretenir. C'est ainsi encore qu'à son retour de la Ville éternelle, où il était allé porter à Benoît XV l'hommage et la plainte de la Belgique, il condensa en trois formules vengeresses l'opinion de l'Eglise et du monde civilisé.

L'opinion du Pape : « A notre vénéré frère, le cardinal Mercier, avait écrit Benoît XV au bas du portrait qu'il lui offrait, nous accordons de grand cœur la bénédiction apostolique, en l'assurant que *Nous sommes toujours avec lui* et que nous prenons part à ses douleurs et à ses angoisses, *puisque sa cause est aussi notre cause.* »

L'opinion du monde : *Un fait acquis à la civilisation et à l'histoire, c'est le triomphe moral de la Belgique... Le niveau des peuples neutres, ou jadis neutres, a monté.*

Cette dernière phrase enfin, riche de sens et d'espoir : « Il y a beaucoup de choses que je ne puis vous dire... vous comprendrez. »

Courage et honneur de l'homme à côté du courage de l'évêque et du citoyen. Le gouverneur von Bissing exaspéré a fait arrêter le maître et les ouvriers qui ont imprimé « *A notre retour de Rome* » ; le cardinal se déclare seul responsable et s'offre spontanément à prendre en prison la place d'honnêtes pères de famille.

Courage avec lequel il s'obstine à proclamer la certitude de la victoire finale des Alliés, à réclamer une enquête qui éclaire l'épiscopat allemand et l'épiscopat autrichien sur les injustices et les violences dont la Belgique est victime.

Courage plus étonnant encore, lorsque le 21 juillet 1916, malgré la défense faite par les Allemands de célébrer la fête nationale, le quatre-vingt-cinquième anniversaire de l'indépendance, il dépeint par avance le glorieux centenaire qui, en 1930, dans les cathédrales restaurées, les églises rebâties, amènera une foule immense et fidèle pour y chanter avec ses évêques et son Roi le plus joyeux des *Te Deum*.

Un penseur comme le cardinal Mercier a beau se transformer en homme d'action, il demeure un penseur. Il ne lui suffit pas d'affirmer ou de rétablir la vérité par des protestations ou par des actes, en face des hommes ; il lui faut maintenir et proclamer la doctrine. A cet autre genre de courage, le cardinal Mercier n'a jamais failli non plus et combien il nous est aujourd'hui précieux de relire ces textes si fermes, si solides, — aujourd'hui qu'on s'efforce de noyer sous une phraséologie humanitaire et soi-disant charitable les principes les mieux établis de la morale publique !

L'évêque philosophe, le pasteur plein de tendresse pour ceux qui souffrent, n'a pas craint de proclamer la grandeur et la beauté de la guerre juste, « élan désintéressé de tout un peuple qui donne ou est disposé à donner ce qu'il a de plus précieux, sa vie, pour la défense et la revendication de quelque chose qui ne se pèse pas, ne se chiffre pas, ne s'accapare pas : le droit, l'honneur, la paix, la liberté ».

Avec saint Ambroise, à son peuple foulé aux pieds, il crie : « L'honneur au-dessus de tout ! *Nihil præferendum honestati* ; et, avec saint Thomas, il déclare aux Allemands eux-mêmes que « la vindicte publique est une vertu, que le coupable doit être remis à sa place et toute injustice réparée, avant que le pardon soit accordé ».

Ainsi le cardinal Mercier avait superbement répondu à la première des prescriptions : « Ne te laisse pas abattre par la crainte ! N'appelle pas bien ce qui est mal, ou mal ce qui est bien. » En toute vérité, il avait été la conscience intellectuelle et morale des Alliés.

IV.

Pas davantage ne devait-il se laisser éblouir par le succès, ou séduire par la louange.

Le succès vint à lui, auréolé de tous les rayons de la gloire.

Magnifique revanche ! Il vit d'abord les Allemands à ses pieds et le gouverneur von der Lancken, en termes d'ailleurs très nobles, lui remettre pour ainsi dire la Belgique, au moment où l'armée vaincue se préparait à évacuer Bruxelles. Suivant l'admirable parole d'Emile Boutroux, « armé de sa seule droiture, de la pureté de son cœur et de son évangélique charité, il avait fait mettre la force à genoux. »

Puis ce fut l'hommage des Alliés. Le président de la République française lui porte lui-même à Malines la croix de guerre qu'il avait si bien gagnée.

Le peuple des Etats-Unis, sans distinction de classes, de croyances et de partis, se lève pour honorer en ce prélat qui passe dans les rues de ses grandes villes, drapé dans la pourpre romaine, l'incarnation vivante du droit insurgé contre la force brutale.

Au Canada, les étudiants de l'Université Laval écoutent avec un infini respect la magistrale leçon où le cardinal montre le lien des doctrines et des actes au cours de la terrible guerre qui vient de s'achever.

Les corps savants de France et de bien d'autres nations l'appellent et le saluent comme un des maîtres de la pensée, un des héros de l'action.

Dans les églises, les fidèles versent des larmes quand il célèbre les morts et les raisons de leur sacrifice.

En un jour comme celui-ci, comment ne reverrais-je pas cet après-midi du dimanche 14 décembre 1919, où le cardinal Amette occupait la place où vous êtes, Eminence, et le cardinal Mercier celle où je suis, — le cardinal Amette, dont un Président du Conseil avait pu dire que, s'il ne s'était pas trouvé, comme le cardinal Mercier, face à face avec l'ennemi, cependant les services qu'il avait rendus à la patrie ne se pouvaient comparer qu'à ceux de l'archevêque de Malines. Quel dialogue que celui qui s'échangea entre les deux princes de l'Eglise, lorsque l'archevêque de Paris salua de sa claire et vibrante parole « le digne émule des Basile et des Ambroise » ; et l'archevêque de Malines notre France, encore toute saignante de ses quinze cent mille morts, notre France si humaine et, dans son fond, si chrétienne, notre France dont le sublime courage avait entraîné vingt nations à offrir « leur or, leur travail, leurs larmes et leur sang pour le respect de la parole donnée, pour l'idéal éternel du juste et du vrai ».

Aux éloges et aux remerciements, le cardinal Mercier, sous forme de vœux, avait mêlé quelques conseils que le profond amour dont il témoignait pour notre patrie lui donnait le droit d'exprimer. « La Providence attend de vous que, dans la paix comme dans la guerre, vous soyez et restiez un grand peuple. » Avec une claire vue de l'avenir, il énumérait les devoirs et les sacrifices que la paix allait nous imposer.

Au surplus, son autorité morale était si grande que sa parole retentissait dans toute l'Eglise. Etait-ce à la Belgique, était-ce à la France que s'adressaient ces lettres, d'après-guerre, aux titres brefs et impératifs : *Rebâtissons ! Con fiance quand même !* et cet avis : « En attendant que l'Allemagne nous paie, sauvons-nous nous-mêmes ! »

L'action de son apostolat s'étendait au loin. Sa grande âme ne prenait pas son parti des divisions de la chrétienté. Et c'est pourquoi, il se prêta si volontiers, avec un esprit si large et un cœur si ouvert, aux célèbres *Conversations de Malines* qui réunirent chez lui, en ces dernières années, quelques personnalités marquantes et particulièrement dignes d'estime de l'Eglise catholique et de l'Eglise anglicane. Non certes qu'il s'imaginât que, dans l'état présent des choses et des esprits, un rapprochement allant jusqu'à l'infini fût possible à brève échéance. Mais il sentait de quelle importance il est pour l'avenir que de tels entretiens aient été autorisés de part et d'autre ; combien de préjugés et d'hostilités aveugles ils ont déjà dissipés chez ceux qui naguère accumulèrent tant de malédictions contre la papauté ! Et n'eût-il pas été indigne d'un Apôtre du Christ de refuser la main qui se tendait ?

Salle de l'UNION COLONIALE, 34, rue de Stassart, BRUXELLES

CONFÉRENCES

CARDINAL MERCIER

SEPTIÈME ANNÉE

Prendront la parole cet hiver à la tribune des Grandes Conférences Catholiques :

- MONSEIGNEUR SEIPEL, ex-chancelier d'Autriche (en février),
M. PAUL CLAUDEL, ambassadeur de France (1^{er} décembre),
COMTE DE SAINT-AULAIRE, ambassadeur de France (2 mars),
M. CHARLES BENOIST, de l'Institut, ambassadeur de France (22 décembre),
SA GRANDEUR MONSEIGNEUR GRENTE, évêque du Mans (23 février),
LE RÉVÉREND PÈRE SANSON, prédicateur de Notre Dame
M. L'ABBÉ BERGEY, député de la Gironde (26 janvier),
MADAME DUSSANE, sociétaire de la Comédie-Française (14 décembre),
M. LÉON DAUDET (27 janvier),
M. LOUIS MADELIN, député des Vosges (4 janvier),
MARQUIS MARIE DE ROUX, bâtonnier de Poitiers (12 janvier),
M. RENÉ BENJAMIN (19 janvier),
M. ANDRÉ BELLESSERT (17 novembre),
M. JACQUES COPEAU, fondateur du Théâtre du Vieux-Colombier (16 février),
M. FRÉDÉRIC LEFÈVRE (25 novembre),
M. ANTOÏNE RÉDIER (8 décembre).

La treizième conférence sera donnée le MARDI 2 MARS, à 5 heures, par le COMTE DE SAINT-AULAIRE.

Sujet : *La diplomatie et le problème de la sécurité.*

CARTES : 10 francs.

La location des places se fera, comme l'année dernière, par les soins de la Maison LAUWERYS, 36, TREURENBERG, tous les jours (dimanches et fêtes exceptés), de 9 1/2 à 12 heures et de 2 1/2 à 5 heures.

Les Conférences paraîtront dans LA REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS

V.

De la gloire qui l'entourait, le cardinal Mercier ne voulut rien garder pour lui. Il la rapportait tout entière à Dieu. Au moment où la paix se signait à Versailles, il consacrait au Cœur sacré de Jésus la Belgique reconnaissante. Sur le plateau de Koekelberg, à l'extrémité de Bruxelles, un autel immense était dressé. Entouré de tous les évêques, en présence du Roi, de la Reine, de toutes les autorités politiques, et de deux cent mille Belges, le cardinal célébra le sacrifice d'action de grâces. La nation et son gouvernement associaient dans un même élan le patriotisme et la foi.

Quant à lui, il restait semblable à lui-même. Nous l'avons vu alors dans son palais archiépiscopal de Malines, affable, souriant, paternel, accessible au moindre étudiant, au plus humble séminariste. La lutte qui ne l'avait pas brisé ne l'avait pas non plus endurci. Sa figure au contraire, rayonnait de douceur et de bonté. Tel nous l'avons vu encore, il y a moins de trois mois, tandis que les acclamations enthousiastes de l'immense auditoire du Trocadéro, montaient vers lui.

Mes frères, pour servir la vérité avec un tel oubli de soi-même, un tel désintéressement, une telle humilité, il faut être engagé dans les voies de la perfection chrétienne, disons de la sainteté. Il faut non seulement connaître, mais aimer la vérité en son foyer divin.

Le cardinal Mercier n'y manquait point. En son âme brûlait le feu de la divine charité. Lisez ces pages : *A mes séminaristes*; — *Retraites pastorales*; — *La vie intérieure*, vous y reconnaîtrez un accent qui ne trompe pas. Le philosophe, l'homme d'action, s'y manifeste ascète et mystique. Ses livres, il les a vécus avant de les écrire.

Pénétrez dans sa chambre à coucher de Malines; elle est blanchie à la chaux; à part un crucifix, une Madone, deux saintes images, les murs sont nus; quelques chaises de canne; un lavabo dépouillé de sa glace; un porte-manteau vétuste; c'est tout le mobilier; quant au lit, simple et rude couchette de fer sur laquelle pose une pailasse.

Le testament de Désiré Mercier est digne de celui de Pie X qui émut justement le monde chrétien.

À côté de l'esprit de pénitence et de pauvreté, celui de prière, N'eussions-nous pas de nombreux témoignages, il suffirait, pour entrevoir cet aspect de son âme, de regarder le portrait, d'une inspiration grave et pure, qu'a fait du cardinal Mercier le peintre Joseph Janssens, après l'avoir observé longtemps, chaque dimanche, priant dans sa cathédrale. Ces traits ascétiques, ces yeux qui fixent l'infini lointain de Dieu et brillent d'une flamme douce et concentrée révèlent le maître de la prière, plus encore que le maître de la pensée, à côté du saint Thomas de la *Somme théologique*, le saint Thomas du *Pange lingua*.

On le dirait déjà prêt à monter au ciel.

Prêt, il l'était en effet. Sa santé fléchissait, mais non pas sa volonté. Jusqu'à son dernier souffle, il devait demeurer le pasteur vigilant.

Mes frères, chaque homme meurt comme il peut. Par une grâce suprême, la Providence a permis que la noble existence du cardinal Mercier s'achevât en une harmonieuse symphonie, où reparurent, dans le raccourci de quelques semaines, afin qu'il pût les bénir encore une fois, toutes les causes pour lesquelles il avait vécu.

Le 9 novembre, de Malines héroïque il se rendait à Reims martyre, afin de remettre au cardinal Luçon une insigne relique de saint Albert, le Patron du vaillant roi des Belges. À l'ombre de la cathédrale mutilée, les deux pasteurs d'âme qui, ni l'un ni l'autre, n'avaient changé ni faibli, revécurent les heures qui avaient fait si grandes la Belgique, la France et leurs personnes mêmes.

Quelques jours plus tard, le 25, tous deux se retrouvaient à Paris. De nouveau, le cardinal Mercier proclamait la justice de la cause des Alliés, l'union nécessaire de la France et de la Belgique pour le droit et pour la paix. Mais surtout, dans notre Université catholique qu'il saluait au nom de vingt nations et de cinquante universités, il retrouvait la cause primordiale de l'enseignement supérieur catholique, sa chère Louvain et jusqu'à l'apothéose du jubilé de 1909.

Le surlendemain, à Bruxelles, surmontant les souffrances qui déjà l'étreignaient cruellement, il voulut, en célébrant lui-même,

dans la splendeur des fonctions pontificales, les noces d'argent du Roi et de la Reine, donner un suprême témoignage de son attachement à la dynastie, gage et garantie de l'unité de la patrie belge. Pour s'accorder le droit de mourir, il sembla attendre le retour du prince Léopold; il eut la joie de l'entretenir et de l'encourager.

Avec quelle émotion n'a-t-on pas lu le récit de sa dernière entrevue avec lord Halifax et de ses ardentes supplications pour l'union des Eglises!

Quand il sentit venir la fin, son cœur d'évêque se tourna vers son clergé et lui légua ce magnifique testament spirituel qu'est la lettre sur la grandeur du sacerdoce et le sacrifice de la messe.

Ainsi, jusqu'au bout, il avait été l'homme du devoir et du moment présents.

Il ne lui restait plus qu'à accomplir la dernière fonction. Avec courage et piété, il se prépara à paraître devant Dieu, toujours humble, comme un serviteur inutile. Entendant le verset du *De profundis*: «*Si iniquitates observaveris, Domine, Domine, quis sustinebit?* » il souleva son bras décharné et porta vers le ciel un regard suppliant, tant il est vrai que les meilleurs sentent le plus le poids de leurs péchés!

Le monde suivait pas à pas la douloureuse agonie du prince de l'Eglise qui s'éteignait lentement, comme descend, à l'horizon de la mer ou des plaines infinies, le globe en feu du soleil. Il recueillait ses paroles avec attendrissement et respect.

Lorsqu'enfin, le samedi 23 janvier, à 3 heures de l'après-midi — l'heure de la mort du Maître divin qu'il avait si bien servi, — Désiré Mercier, exhalant son dernier soupir, rendit son âme à Dieu, tous ceux qui se trouvaient là eurent l'impression qu'un saint venait de s'éteindre. Puis, à mesure que, de proche en proche, se répandit la douloureuse nouvelle, chacun trouva, ou retrouva, dans le fond de sa pensée, la célèbre parole qui jamais n'avait été plus vraie : «*Il est mort aujourd'hui un homme qui faisait honneur à l'homme.*»

O grand homme! O saint évêque! Dans la bienheureuse éternité où Dieu vous reçoit, intercédez pour nous et gardez-nous! Gardez ce peuple et ce Roi que vous avez tant aimés! Gardez ces Alliés qui combattirent ensemble pour la plus noble des causes! Leurs âmes, comme celles des Belges en 1914, sont éparées; rassemblez-les! Gardez cette France que vous avez si parfaitement comprise et que vous vouliez digne de servir de modèle à toutes les nations! Gardez la civilisation chrétienne mise en péril par de nouveaux barbares! Gardez l'Eglise catholique, temple de la vérité qui fut l'objet de votre culte et que vous souhaitiez voir reconnue par tous les hommes de bonne volonté! O grand homme! O saint évêque! Gardez-nous encore! Gardez-nous toujours! Amen!

Alfred BAUDRILLART.

Evêque d'Himeria,
Membre de l'Académie française,
Recteur de l'Institut catholique de Paris.

Catholiques Belges

ABONNEZ-VOUS à

La revue catholique
des idées et des faits

la plus répandue,

la moins chère,

la mieux informée

Pédagogie internationale

La Société des Nations n'intéresse que par intermittences le public. On fait quelque bruit, au moment des assemblées, autour de ses initiatives politiques, comme le désarmement ou le protocole, et des conflits, petits ou grands, qu'il lui appartient de résoudre. Mais on accorde fort peu d'attention, quand on ne l'ignore pas totalement, au travail continu des commissions spéciales, par exemple, la commission de coopération intellectuelle. La politique divise les hommes, mais la technique les rapproche : l'activité technique de la Société des Nations représente la trame solide qu'elle est en train d'ourdir et sur laquelle la politique apparaît comme une broderie aux couleurs voyantes qu'on fait ou qu'on redéfinit suivant les circonstances et les courants d'opinion.

L'activité technique (nous donnons à l'adjectif le sens trop large, sans doute de non-politique et de spécialisé), devrait être suivie avec beaucoup plus d'intérêt, précisément parce qu'elle représente les racines de l'arbre qui s'efforce à grandir et qu'il enfonce, sans faire de bruit, chaque jour un peu plus dans le sol. En outre — et ceci est très important — elle permet à la Société des Nations d'associer à son travail les grandes organisations internationales, les groupements d'opinion, les forces intellectuelles et morales, et de s'appuyer ainsi sur l'initiative privée. Par là, elle tend à échapper à l'emprise exclusive des gouvernements ; c'est le sentier qui, par des détours, conduit avec lenteur au Surétat.

Avoir pour soi, dans tous les pays, l'opinion publique, tel est le grand souci de la Société des Nations. Car elle sait très bien que, sans l'opinion, elle ne ferait que végéter. Elle sait très bien que, cette opinion, elle est encore fort loin de l'avoir conquise, et que son indifférence lui est plus dangereuse que son hostilité. De là ses efforts pour la former, pour l'éduquer.

Le 22 septembre 1925, la sixième assemblée adoptait une résolution tendant à « rechercher quelles seraient les méthodes les mieux appropriées pour coordonner les efforts officiels ou résultant d'initiatives privées, faits aussi bien dans les États membres de la Société des Nations que dans les autres États, en vue de faire connaître les principes et l'œuvre de la Société des Nations et en vue d'habituer les jeunes générations à considérer la coopération internationale comme la méthode normale de conduire les affaires du monde. » (Je prie le lecteur de ne point m'attribuer la paternité de cette phrase.)

Ce beau texte fut transmis à la commission de coopération intellectuelle. L'assemblée lui demandait son avis sur la convocation d'un comité d'experts qui serait chargé d'être en quelque sorte le conseil pédagogique de la Société des Nations. Entretemps, le nouvel Institut de coopération

intellectuelle avait ouvert une de ses salles, au Palais-Royal, à une sorte d'avant-comité où toutes les grandes associations internationales pour l'éducation de la jeunesse étaient représentées : le Conseil international des femmes, la Fédération internationale des femmes universitaires, l'Union internationale des associations pour la Société des Nations, l'Alliance universelle pour l'amitié internationale par les Églises, l'Association internationale de la jeunesse catholique, l'Union universelle de la jeunesse juive, le Bureau international des Fédérations nationales du personnel de l'enseignement secondaire public, et d'autres qu'il serait trop long d'énumérer. L'enseignement de la paix, celui de la civilisation universelle, l'épuration des manuels scolaires, lesquels contiennent parfois des « enseignements peu conformes à l'esprit de la Société des Nations » : tels furent les thèmes soumis à cet avant-comité officieux et consultatif, en attendant que soit désigné et se réunisse à Genève le comité officiel et plus ou moins exécutif que désignera le conseil.

*
* *

Pédagogie internationale : l'idée est beaucoup plus vieille que la Société des Nations. Rappelons qu'en 1880 déjà, un Congrès international d'éducation primaire, tenu à Bruxelles, avait formulé un vœu en faveur d'un conseil international d'éducation. L'idée fut reprise par les deux premiers Congrès internationaux d'éducation morale, en 1908 à Londres, en 1912 à La Haye. Elle devait l'être encore avec plus de précision, et par le même congrès, en 1922 à Genève, où l'Institut pédagogique Jean-Jacques-Rousseau, sous la direction des professeurs Edouard Claparède et Pierre Bovet, est en train de se muer en centre international, grâce à l'argent américain.

Cependant, les Associations pour la Société des Nations qui s'étaient formées dans la plupart des pays en 1918, agissaient dans le même sens. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir les procès-verbaux de leurs différents congrès. Celui de Bruxelles, aux premiers jours de décembre 1919, vote, à la suite d'un rapport présenté par M. F. Buisson — dont le nom est tout un programme, — une résolution tendant à faire créer par la S. D. N. un bureau permanent pour l'éducation et les sciences. L'année d'après, à Milan, du 12 au 16 octobre, la même conférence discute et vote des vœux plus explicites encore : bureau international d'éducation, analogue au bureau international du travail ; — tous les États et toutes les institutions privées devront inscrire dans le programme de toutes les écoles un enseignement obligatoire sur la S. D. N. et sur les devoirs des citoyens envers elle — on devra épurer dans un sens pacifiste tous les manuels d'histoire ; — enfin, instituer une fête annuelle de la Société des Nations, fête obligatoire et chômée pour le monde entier. (Un Chinois même proposa qu'elle durât trois jours.) J'ajoute que M. Aulard présidait la commission spéciale où furent élaborés ces vœux... Au mois de juin 1921, cette fois à Genève, la même conférence revint pour la troisième fois sur les mêmes vœux : la commission spécialement chargée des affaires pédagogiques et de la propagande était alors présidée par feu M. Quartier-

La Tente, chef de la franc-maçonnerie suisse, et peu après, secrétaire général du Bureau international de la franc-maçonnerie à Genève.

Ce sont là tendances extrêmes. Si elles trouvent, dans les assemblées de la Société des Nations, des membres pour les représenter, — en général des exotiques, — elles n'y dominent point encore. La Société des Nations et surtout le Conseil, qui est prudent et sage, s'efforcent bien plutôt de les filtrer et de les réduire au minimum qu'ils estiment acceptable. Ce qui vient de se passer à la sixième Assemblée et à la coopération intellectuelle, est, sous ce rapport, très significatif. On évitera de fouiller dans les manuels d'histoire et de s'empêtrer dans l'éducation morale; on évitera même de prononcer ce mot dangereux : éducation. Et, par les soins d'un ou deux comités de plus, on mettra au monde un petit manuel sur la Société des Nations. Rien de plus, — pour le moment.

* * *

Cependant, même ce « parecchio » soulève une question de droit qu'il serait bon que la Société des Nations tranchât définitivement de sa propre initiative : est-elle autorisée à se mêler d'éducation? Pour notre part, nous croyons fermement qu'elle ne l'est point, le pacte même le lui interdit, au moins implicitement. En effet, la Société des Nations n'est pas encore un Surétat, ni, à plus forte raison, une Suréglise. Elle est une association de gouvernements créée pour maintenir la paix dans le monde et chargée pour cela de résoudre les conflits internationaux. C'est là sa raison d'être. Toutes les autres activités à quoi elle se livre, ne sont, par rapport à cette raison d'être, que des accessoires ou des adjuvants.

La Société des Nations est l'organe central chargé de faciliter et coordonner les rapports internationaux, afin d'y éliminer les causes de conflit. Qu'il y ait des rapports internationaux d'ordre intellectuel et dans ces rapports des causes de conflit, c'est l'évidence même: voilà ce qui justifie en droit la coopération intellectuelle. Mais ce droit pour la Société des Nations d'intervenir dans la vie intellectuelle est limité, il est surtout d'une application délicate. En effet, dans la vie intellectuelle comme dans les autres domaines, la Société des Nations ne peut intervenir qu'en tant que régulatrice de rapports et d'échanges internationaux. Elle peut agir auprès des nations pour que celles-ci éliminent les causes de conflit dans l'ordre intellectuel. Elle peut s'efforcer au rapprochement intellectuel des peuples. Mais elle ne saurait aller plus loin. Aller plus loin, ce serait, par exemple, sortir du domaine des relations internationales d'ordre intellectuel pour s'immiscer dans la vie intellectuelle des peuples, et dans ce qu'il y a de plus intime dans cette vie : l'école. Ce serait se constituer en éducatrice du monde entier. Ce serait, surtout, chercher à imposer aux nations une doctrine, une métaphysique, une morale. Si la Société des nations s'engageait dans cette voie, elle cesserait d'être universelle [pour devenir l'instrument d'un parti. Au lieu d'apaiser les conflits, elle en créerait de nouveaux. Faite pour empêcher des guerres entre les nations, elle provoquerait des guerres dans l'intérieur des nations.

Tout ce que la Société des Nations peut entreprendre' c'est de faire connaître soi-même son organisation, ses travaux, les buts qu'elle veut atteindre. Elle a le droit, et même le devoir, d'organiser en sa faveur une certaine propagande, mais à la condition que cette propagande demeure objective et ne serve en rien de véhicule aux idées pacifistes et à l'internationalisme antipatriotique. « Défions-nous de cet amour de l'univers qui efface l'amour du pays », c'est une parole de M. Painlevé: parole d'ailleurs très rassurante lorsqu'on sait que M. Painlevé est membre de la commission de coopération intellectuelle.

* * *

Ajouterai-je enfin, pour terminer, que la pédagogie internationale est un non-sens pédagogique? Supprimer, comme certains le voudraient, dans les manuels d'histoire, les faits de guerre et les noms de héros, c'est le contraire de l'esprit scientifique, puisque l'histoire, c'est la science des faits qu'il s'agit d'écrire ou d'expliquer. Se borner même à enseigner la Société des Nations à la jeunesse des écoles primaires et secondaires, est méconnaître cette vérité que l'enfant est avant tout déterminé par son milieu local, que son horizon et son intérêt se bornent à ce qui peut avoir une importance dans sa vie pratique immédiate, et qu'il faut agir avant tout sur son imagination et ses facultés émotives. Or la Société des Nations est trop lointaine, trop estompée, trop grise, pour qu'on puisse y intéresser l'enfant, et même l'adolescent auquel on a déjà tant de peine à enseigner l'histoire nationale, à inculquer des notions élémentaires sur la constitution de son propre pays. Pour comprendre des problèmes aussi compliqués, et peut-être aussi insolubles, que le désarmement, il faut avoir des notions juridiques, il faut être un élève de l'enseignement supérieur. Lors donc que, même à petits pas, la Société des Nations s'engage dans les problèmes d'enseignement, elle nous paraît entrer dans un maquis plein de brigands et d'embûches, ce qui est dangereux, pour elle surtout. Ses meilleurs amis, — ce ne seront jamais ses fanatiques, — ont pour devoir de l'en avertir.

GONZAGUE DE REYNOLD.
professeur à l'Université de Berne,
membre suisse à la Commission de Coopération
intellectuelle à la S. D. N.

L'utopique prohibition

Voilà plus de six ans que fut voté le dix-huitième amendement à la Constitution des Etats-Unis. Comme on le sait, il proscrit la fabrication, la vente, le transport, l'importation et l'exportation de toutes boissons alcoolisées.

La loi Volstead, votée en 1920, qualifie de boissons alcoolisées tout breuvage titrant plus d'un demi-degré.

Normalement, et depuis le temps où l'amendement constitu-

tionnel et la loi sont entrés en vigueur, les Etats-Unis auraient dû devenir le paradis des chameaux.

Mais d'autre part, on n'ignore pas que rien n'est moins *sec* que les Etats-Unis de 1926, parce que rien n'est méconnu avec plus d'entraînement que les prescriptions du dix-huitième amendement et de la loi Volstead.

Il y a un peu moins d'un an, à cette même place, j'ai pris texte des énergiques mesures de répression imaginées par le gouvernement de Washington, pour faire un bref exposé de l'histoire prohibitionniste aux Etats-Unis, et pour conclure qu'en fin de compte la *sécheresse* poursuivie par le législateur américain était un idéal (?) impossible à atteindre.

J'exposais alors qu'en voulant frapper trop fort, la loi avait frappé à côté, et que les prohibitionnistes radicaux avaient commis une erreur irréparable lorsqu'ils voulurent extirper un abus en prohibant totalement jusqu'à l'usage le plus modéré.

Depuis cette époque, comme il fallait s'y attendre, les cargaisons de whisky continuèrent à être déversées par caisses innombrables sur les rives américaines, tandis qu'à l'intérieur du pays la fabrication des liqueurs (?) les plus équivoques continuait à empoisonner une clientèle insatiable.

Pas plus qu'il y a un an, il n'est question de l'*assèchement* du territoire fédéral.

Je voudrais précisément faire le point à nouveau. Et le moment semble approprié, puisque par delà la grande mare, la prohibition réapparaît au premier plan de l'actualité et remplit abondamment les colonnes de journaux.

* * *

Pendant longtemps, l'exécution des mesures prohibitionnistes incombait exclusivement et directement au gouvernement central, à Washington.

Les résultats négatifs de cette entreprise firent pourvoir à des moyens d'exécution plus adéquats. Et finalement on en est arrivé au système actuellement en vigueur : le service de la prohibition est assuré par l'Assistant-Secrétaire du Trésor, nommé au poste spécialement créé à cette fin. C'est le grand manitou de l'assèchement national.

Ce super-sec, qui est en l'occurrence le général Andrews, groupe sous son sceptre (une bouteille vide) les douanes, le service des garde-côtes et celui de la Prohibition au Département du Trésor.

Il a en outre la haute direction de vingt-deux districts qui ont été constitués sur le territoire de l'Union, et à la tête de chacun desquels se trouve un administrateur *ad hoc*. Ce fonctionnaire détient, dans la zone de sa juridiction, tous les pouvoirs originellement confiés au département central. Il jouit de la plus grande latitude dans le choix de son personnel, mais est responsable de l'application de la loi dans son district.

Le gouvernement espère ainsi qu'en opérant sur un théâtre plus restreint, les autorités (désormais multiples) chargées de faire respecter la loi, pourront agir avec plus d'autorité et plus de succès que ne le faisait le gouvernement central du fin fond de ses bureaux washingtoniens.

D'autre part, il escompte un contrôle immédiat et efficace de l'opinion publique sur les fonctionnaires investis de la lourde mission que le gouvernement reconnaît ne pouvoir remplir lui-même.

En définitive, c'est donc de l'opinion publique que le gouvernement espère le revirement attendu depuis tant d'années en matière de prohibition.

La question se pose alors de savoir ce que cache cette « opinion publique » sur laquelle le gouvernement prétend faire fond, et en laquelle résident ses derniers espoirs.

On pourrait croire que cette opinion publique n'attendait qu'une occasion nouvelle de se manifester. Elle vient d'élever la voix avec éloquence par l'organe de ses porte-paroles les plus autorisés.

* * *

M. Empringham, secrétaire de la société de tempérance de l'Eglise Episcopaliennne a publié tout dernièrement les déclarations suivantes, après enquête faite auprès de 20,000 membres de l'association et investigations personnelles dans différentes parties du pays.

1. Nous préconisons la révision de la loi Volstead, pour permettre la vente de bière et de vin.

2. La loi Volstead a eu pour effet d'augmenter la consommation des breuvages alcoolisés parmi la jeunesse.

3. La même loi a eu pour résultat de faire abandonner l'usage de la bière et du vin au profit de liqueurs dont la plupart sont actuellement des poisons.

4. La violation de cette loi a entraîné le mépris de toutes les autres.

5. La législation prohibitionniste est une législation de classe, et favorise les riches.

6. De notre enquête il résulte que l'intempérance a augmenté. Ploutch!

Le pavé dans la mare aux grenouilles.

Et dans ladite mare, mouvements divers, bien entendu.

Dès que parut cette déclaration, le haut clergé épiscopalien s'émut d'une proclamation jugée sensationnelle tant en raison de la personnalité de son auteur, que du retentissement qu'on lui donnait.

Six évêques épiscopaliens se rangèrent aux côtés du secrétaire de la société de tempérance. Parmi eux l'évêque du diocèse de Central New-York, le Rév. Charles Fiske, manifesta son opinion en ces termes :

« J'en arrive à conclure que la loi Volstead a instauré parmi les jeunes des habitudes d'intempérance pires que celles de jadis; elle a acéré dans une énorme proportion l'absorption de liqueurs fortes, souvent dangereuses; elle a contribué à la corruption des fonctionnaires, et a engendré une désinvolture croissante à l'égard de la loi; enfin, ce qui est plus grave, elle favorise le riche qui peut encore toujours se procurer ce qu'il désire. Ce qu'il y a de déplorable dans la situation actuelle, c'est qu'il y a dix ans, à force de prédication patiente, nous en étions arrivés à faire réaliser de grands progrès dans la voie de la tempérance, tandis que maintenant, au contraire, nous perdons du terrain. »

En face de ces six *supporters* de M. Empringham se dressent les dix-huit évêques épiscopaliens qui se déclarent adversaires de toute modification à la loi Volstead.

Le plus notable de ces protestataires est le Dr Manning, qui prit position dans un sermon prononcé à la cathédrale de St John the Divine, à New-York :

« La loi de prohibition, dit l'évêque, nous rendra un peuple meilleur et plus sain.

« Nous voyons qu'une grande partie de la nation respecte la loi et s'y soumet. Nous constatons qu'en général elle est plutôt mieux observée que moins bien. Nous nous rendons compte que l'existence et le foyer de nos ouvriers et du peuple retirent d'énormes avantages de l'application de la loi. En plusieurs endroits, nous voyons fermer des prisons qui deviennent sans raison d'être... Il n'y a pas la moindre chance que le pays abroge jamais les lois prohibitionnistes. »

D'autres autorités protestantes, de sectes différentes, joignent leur voix à celle du Dr Manning : des Baptistes, des Méthodistes,

des Presbytériens, — le président du conseil fédéral des Eglises du Christ en Amérique, etc.

Et les contre-déclarations ne manquent évidemment pas, aussi « convaincantes », aussi « décisives » que celles auxquelles on les oppose.

La presse, naturellement, se mêla à la discussion. Et ce fut pour accentuer et souligner la discordance.

Mais alors se produisit un événement nouveau et inattendu.

L'opinion catholique ne s'était jamais ouvertement prononcée au sujet de la prohibition.

Et voici que, pour la première fois sous une forme aussi publique, elle se faisait entendre, dans cette grande controverse.

Le cardinal O'Connell, archevêque de Boston, déclara faire sien, et être conforme à la véritable doctrine catholique, un article paru sur la question dans le *Tablet* de Londres, et dont il cita notamment le passage suivant :

« Depuis le jour où saint Paul, mit les Ephésiens en garde contre l'ivresse du vin, les pasteurs de l'Eglise ont toujours traité comme il convenait le vilain vice de l'ivrognerie. Mais — et c'est ici le vrai principe — l'abus ne peut faire supprimer l'usage. La bière, le vin ne sont pas mauvais par eux-mêmes. Ils ont des usages légitimes.

» La prohibition universelle et obligatoire est toute différente. Pareille mesure est absolument opposée à l'Écriture Sainte et à la tradition catholique. De plus, il est erroné de prétendre que la science a condamné les boissons consommées de temps immémorial dans l'ancien monde.

« ... Nous sommes disposés à collaborer, comme tempérants, avec nos frères séparés; mais nous ne prétendons pas être les instruments de ceux dont la politique avouée est d'arriver par étapes à la prohibition mondiale. »

Enfin, le cardinal Hayes, archevêque de New-York, fit une déclaration non moins explicite :

« L'Eglise catholique a toujours préconisé la tempérance. Mais les mesures extrêmes ne sont pas raisonnables. Si l'immoralité découle de l'intempérance, cette dernière doit être combattue. Mais il n'y a aucun motif d'imposer la prohibition à cent millions de personnes pour punir l'intempérance de certains individus. »

* * *

Comme on s'en doute, les déclarations des deux prélats catholiques firent une impression considérable.

Jointes à celles des personnalités laïques, tant protestantes que catholiques, et opposées aux déclarations aussi marquantes d'éminents protagonistes du régime actuel, elles permettent de conclure que la prohibition est loin d'avoir partie gagnée aux Etats-Unis, et que si le gouvernement attend de l'« opinion publique » une adhésion spontanée et plénière au dix-huitième amendement et surtout à la loi Volstead, il risque d'attendre... d'attendre... d'attendre...

Vicomte CH. DU BUS DE WARNAFFE.

Toute demande de changement d'adresse
doit être accompagnée d'un franc
en timbres-poste.

Un Évêque allemand qui ne redoute pas les questions brûlantes

Les catholiques belges ne s'intéressent pas suffisamment à la vie, aux événements et aux personnalités catholiques d'Allemagne. Ils ont tort pour plusieurs raisons que nous jugeons inutile d'expliquer et même d'énumérer aux lecteurs de la *Revue catholique*.

Parmi les personnalités catholiques allemandes, nous ne pensons pas qu'il y en ait de plus remarquables que l'Archevêque de Munich, le Cardinal Faulhaber. Le Cardinal Faulhaber jouit en Allemagne et chez tous les peuples de race et de langue allemandes d'un très grand prestige. Les pastorales du Cardinal de Munich restent rarement confinées dans les frontières de son diocèse, elles deviennent comme des Encycliques pour le monde germanique.

A l'instar du Cardinal Mercier, le Cardinal Faulhaber, dans ses écrits et dans ses discours — il passe pour un des plus éloquents et puissants orateurs de l'Allemagne — aborde de préférence les questions actuelles qui passionnent l'opinion. Au lieu de rappeler et d'exposer la doctrine catholique dégagée en quelque sorte des contingences, extraite du temps et de l'espace, il l'applique aux situations et aux difficultés de l'heure, il lui demande la solution des problèmes qui inquiètent et qui divisent ses contemporains.

* * *

On sait que les protestants ont essayé l'été dernier de refaire, comme ils disent, l'unité chrétienne, d'opérer la concentration de toutes les Eglises qui se réclament du Christ.

L'âme de cette vaste entreprise est un pasteur suédois Nathan Söderblom, évêque d'Upsala. C'est un protestant libéral et moderniste. Il n'a pas la sympathie des éléments les plus religieux du protestantisme, des ritualistes ni des fidèles ou partisans de la Haute-Eglise d'Allemagne, d'Angleterre, des Etats-Unis. Mais c'est un habile, un diplomate. En 1920, dans une réunion, tenue à Genève, de l'« Alliance universelle pour l'amitié internationale par le moyen des Eglises », il lança son idée d'un congrès œcuménique des Eglises chrétiennes et de la constitution d'un « Conseil œcuménique de l'Eglise ».

Ce congrès eut donc lieu à Stockholm l'été dernier. M. de Reynold a publié ici même une relation sympathique et suggestive de cette assemblée interconfessionnelle. Mais au moment où M. de Reynold écrivait, le compte rendu officiel du Concile de Stockholm n'était pas encore publié. Actuellement, on peut en parler avec plus de précision et de certitude.

Le Cardinal Faulhaber avait, lui aussi, parlé et écrit de Stockholm d'après les premiers communiqués de presse. Il avait souligné ce côté étrange d'une assemblée chrétienne dans laquelle personne n'avait osé proclamer la divinité du Christ. Cette assemblée, concluait-il, ne peut se dire la représentation authentique de l'Eglise chrétienne.

Cette remarque, d'un Evêque catholique, toucha les protestants à un endroit sans doute fort sensible, car elle souleva dans leurs rangs une invraisemblable indignation. La *Ligue internationale de défense du protestantisme* mobilisa toutes ses troupes. Elle crut l'occasion bonne pour entamer l'autorité que s'est acquise le Cardinal Faulhaber même parmi les non catholiques. Vous le voyez bien, crièrent sur tous les toits les défenseurs de la Réforme, que le prestige de ce pape est usurpé, il n'est qu'un polémiste talentueux, mais étroit et malhonnête, déformant les faits en faveur de ses opinions. Il a osé attaquer notre grand et glorieux Concile de Stockholm, le premier concile vraiment œcuménique ou presque œcuménique depuis le Concile de Nicée. Il a calomnié les congressistes de Stockholm et les Eglises qu'ils représentaient. Il a aussi attenté à l'honneur de sa patrie.

Le Cardinal Faulhaber, qui n'en est pas à sa première tempête, se contenta de répondre en interrogeant : Qu'ai-je dit qui ne soit point exact ? Je suis prêt à me rétracter, je suis désireux de me rétracter si j'ai le moins du monde offensé la vérité et mes frères dans le Christ.

Les cris redoublèrent, mais aucune réponse précise ne vint à la simple question de l'évêque de Munich. Celui-ci en conclut avec tranquillité et certitude qu'il avait dit vrai et touché juste.

Maintenant, nous possédons la relation officielle du congrès de Stockholm. Elle fait plus que justifier, elle renforce l'appréciation du Cardinal Faulhaber.

On constate d'abord, en examinant de près la liste des cinq cents congressistes, que toutes les Eglises nationales orthodoxes sont loin d'y être représentées et que des confessions qui ont envoyé des délégués, c'est l'aile gauche, surtout, l'aile libérale qui a donné. Cela ramène à des proportions plutôt discrètes le caractère œcuménique de ce concile, auquel la principale, à tous points de vue, des Eglises chrétiennes, l'Eglise catholique a refusé de participer et où les autres furent incomplètement et unilatéralement représentées.

Et cependant, que d'habileté, que de rouerie avait déployé Söderblom pour éviter toutes les questions qui pouvaient froisser ou diviser. Il était bien entendu que les rapports et les discussions ne mettraient sur le tapis aucun problème doctrinal. Le congrès devrait être exclusivement pratique. On l'avait intitulé : « Conférence universelle du christianisme pratique ».

La mentalité moderniste de Söderblom l'avait empêché de réfléchir que l'accord dans les volontés et dans l'action ne peut être véritable et durable que s'il est précédé et causé par l'accord dans les intelligences.

La nature humaine n'est pas changée par l'idée nouvelle que peut s'en faire une école philosophique ou théologique. Elle prend sa revanche sur les théoriciens qui l'ont définitivement. Elle a pris sa revanche à Stockholm. Malgré les

chants de triomphe des orateurs du concile, reproduits par le compte rendu officiel, la *Civiltà Cattolica*, a pu énoncer et prouver, par des textes tirés de ce compte rendu et supposés rigoureusement exacts — la *Ligue internationale de défense du protestantisme* ne reprochera pas, cette fois-ci, aux catholiques de manquer de générosité — que la Conférence universelle du Christianisme pratique ne fut ni universelle, ni pratique, ni même chrétienne.

Eût-elle, par impossible, réussi, que l'affirmation du Cardinal Faulhaber, contre laquelle fut soulevée artificiellement une si grosse vague de protestation, resterait.

Oui ou non, votre Concile chrétien a-t-il tu honteusement la divinité du Christ. Mais votre programme lui-même excluait la reconnaissance de cette vérité. Dans la séance d'inauguration, en souvenir du Concile de Nicée, dont on prétendait reprendre l'œuvre universelle, les organes jouèrent le *Credo*. La musique sans les paroles. On était d'accord sur l'air du *Credo* !

Même les orthodoxes gardèrent en poche leur foi en la divinité du Christ.

N'avais-je pas raison, écrit le Cardinal Faulhaber dans sa lettre pastorale de Noël, de regretter qu'une assemblée chrétienne n'ait pas osé proclamer le dogme qui est la pierre angulaire du christianisme ? Lorsque j'interroge, ajoute-t-il, l'histoire du christianisme, j'entends le Concile de Nicée proclamer que le Christ est le Verbe de Dieu, consubstantiel au Père, je retrouve la même profession de foi sur les lèvres des fondateurs et des premiers chefs de l'Eglise, sur les lèvres de Jean, de Paul, sur les lèvres de Pierre. C'est précisément à la suite de cette profession de foi : Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant, que Pierre se vit investir de l'autorité suprême dans le royaume des Cieux. Non, un concile incapable d'affirmer cette doctrine absolument fondamentale de la religion chrétienne ne peut se donner comme l'expression authentique du christianisme.

Si l'on se tourne, au contraire, vers Rome, vers le porteparole du catholicisme, la profession de Pierre et du Concile de Nicée y est toujours vivante et vibrante de certitude et d'enthousiasme. Pie XI proclame la royauté du Christ, il institue une fête spéciale en l'honneur de la royauté du Christ, et il base cette royauté du Christ sur sa divinité, sur l'union hypostatique de son humanité à la nature divine dans la personne du Verbe.

Nos lecteurs estimeront avec nous que le dernier mot restera, dans cette grande polémique, au Cardinal Faulhaber.

*
*
*

Une autre intervention, plus récente encore, du grand archevêque de Munich, n'a pas eu moins de retentissement que celle que nous venons de rapporter.

La bagarre Mussolini-Stresseman n'est pas encore près d'être oubliée. Elle a saisi l'opinion du monde entier. On sait que le mouvement allemand contre lequel s'est insurgé Mussolini a eu son origine dans les milieux nationalistes bavarois. MST Faulhaber n'a pas craint de toucher à cette matière explosive. Ce n'est pas la première fois qu'il fait courageusement la leçon aux nationalistes de son pays.

Votre nationalisme, leur déclare-t-il en substance, vous fait perdre la maîtrise de vous-mêmes et poser des actes inconsidérés. Quoi qu'il faille penser des mesures prises par le gouvernement italien dans les provinces annexées, était-il opportun de provoquer un gouvernement et un peuple qui furent les premiers, parmi les belligérants de l'Entente, à chercher un rapprochement avec l'Allemagne? Nos frères de races et de sang qui sont devenus Italiens, ont trouvé dans leur nouvelle patrie du travail et du pain; voulez-vous qu'on les chasse de ce pays hospitalier et nourricier? Vous avez pitié des populations du Brenner; voulez-vous attirer les armées et peut-être la guerre sur leur territoire?

Puis le Cardinal expose la doctrine catholique de la fraternité de tous les hommes et de tous les peuples. Le sentiment national, pour rester dans les justes limites, dans ses limites naturelles, doit tenir compte de cette doctrine.

Seule la religion catholique peut établir effectivement cette fraternité universelle. Car elle est une doctrine et une vie internationales. Elle est un royaume supranational, le royaume de Dieu, le royaume des Cieux, le royaume du Christ. Supranational, disons-nous, et l'expression est peut-être plus exacte que le mot international. L'Eglise domine les royaumes de la terre, elle les rapproche et les unit sans les confondre. Elle assouplit les rigueurs du nationalisme mais elle respecte et protège l'idée et la réalité nationales, à la différence de l'internationalisme utopique et niveleur des socialistes et des humanitaristes.

Louis PICARD.

La faillite du socialisme^(*)

II.

Après avoir parlé de l'Allemagne, M. Shadwell aborde les destinées du socialisme en Autriche.

Si aucun autre peuple, dit-il, n'a émergé de la Grande-Guerre, dans un pareil état d'épuisement, aucun n'a montré des signes aussi évidents de relèvement après une situation aussi désespérée. On est certainement venu à son aide de l'extérieur; mais il n'en reste pas moins que sans les Autrichiens eux-mêmes, sans leur courage et leur bon sens, jamais les difficultés n'auraient pu être surmontées.

Lorsque la monarchie tomba (l'empereur Charles abdiqua le 11 novembre), l'assemblée nationale confia le pouvoir en Autriche (la Bohême et la Hongrie s'étaient déjà proclamées indépendantes) à un conseil d'Etat, composé de représentants de tous les partis. Ce conseil d'Etat répartit les portefeuilles avec impartialité, les socialistes obtenant deux postes de sous-secrétaires d'Etat, et Karl Renner, un de leurs *leaders*, devenant secrétaire du conseil lui-même.

La situation était des plus difficiles : les industries de guerre

avaient cessé de travailler du jour au lendemain, et des milliers d'hommes avaient été de la sorte jetés sur le pavé; l'armée s'était débandée d'elle-même, et les troupes tchèques et hongroises, troupes hostiles, rentraient chez elles à travers l'Autriche; dépôts, camps de prisonniers de guerre et magasins restaient sans surveillance; les vivres se faisaient rares. Les Tchèques cessèrent de fournir le charbon; les masses ouvrières s'agitaient. Dans ces circonstances, le parti socialiste eût bientôt acquis une influence bien plus grande que celle à laquelle lui donnait droit le nombre des portefeuilles dont il disposait au sein du gouvernement. On le vit bien aux élections de février 1919 pour l'Assemblée constituante. Les social-démocrates occupèrent 69 sièges et devinrent, dans cette Assemblée, le parti le plus puissant. Après eux venaient 63 chrétiens-sociaux, puis 24 nationalistes. Chrétiens-sociaux et social-démocrates étaient violemment opposés les uns aux autres dans les villes. Dans les campagnes, leur antagonisme était moins accentué. Une entente intervint entre les deux partis en mars 1919, les socialistes recevant la part du lion. Renner devint chancelier.

Il faut rendre aux social-démocrates autrichiens cette justice que, arrivés au pouvoir, ils contribuèrent à maintenir l'ordre et à empêcher l'Autriche de suivre l'exemple de ses voisins à l'ouest et à l'est (Bavière et Hongrie) et de succomber, fût-ce pour peu de semaines, sous l'offensive communiste.

A part cela, qu'ont fait les social-démocrates autrichiens, une fois installés au pouvoir? Suivant l'exemple de leurs confrères allemands, les ministres socialistes nommèrent une commission spéciale pour étudier le problème de la socialisation, commission qui fut présidée par un de leurs chefs les plus éminents, Otto Bauer. Celui-ci tâcha d'appliquer un plan élaboré par lui-même, bien qu'il admette que les grands traits de ce plan rappelaient ceux de plusieurs autres qui virent le jour vers la même époque. Son idée essentielle consistait en ceci : L'Etat, les employés et ouvriers des entreprises et les consommateurs formaient, par l'intermédiaire de leurs représentants, une organisation unique. En juillet 1919, une loi fut votée qui permit d'appliquer cette idée sous une forme concrète. On commença par les industries de guerre, qui avaient cessé leur activité avec la fin des hostilités. Inutile de dire que Bauer donnait aux ouvriers une large part dans les entreprises : il espérait par là protéger celles-ci contre le pillage, l'Etat n'étant plus à même de les défendre de façon efficace.

L'Etat autrichien commença par fonder, de concert avec la principale société coopérative d'Autriche et la « Société d'échange des produits agricoles », une organisation qui avait nom : « Les fabriques de cuir et de bottes unies ». Cette organisation et une autre, fondée à la même époque et qui avait pour objet de réparer tir parmi les institutions publiques les immenses dépôts de médicaments dont avait disposé l'armée, prospérèrent d'abord. Puis, les circonstances changèrent. L'Autriche stabilisa sa monnaie, l'industrie renaquit, les capitaux privés reparurent; Bauer qui fut — naturellement — très fier du succès, tout au moins provisoire de son œuvre, affirmait avoir par là, sinon brisé la domination du capital sur la production, au moins implanté dans le système capitaliste de production « les cellules embryonnaires du système socialiste futur ». Cette phrase a été écrite en 1922, et c'est depuis lors que se sont produits les changements brièvement décrits plus haut. Le dernier fascicule de l'*Oesterreichisches Jahrbuch* ne souffle mot de ces cellules, et d'après certains aveux échappés à Bauer lui-même, il semble bien qu'elles aient tout simplement et très provisoirement succombé sous l'emprise du capitalisme *redivivus*.

(*) Voir *La revue catholique des idées et des faits* du 19 février 1925.

Au printemps de 1920, le gouvernement de coalition dans lequel les social-démocrates avaient une si large part s'effondra et les élections qui suivirent montrèrent qu'un changement qui ne leur était pas favorable s'était produit dans les circonscriptions électorales. Alors que les chrétiens-sociaux revenaient au nombre de 82 au lieu de 63, les socialistes n'étaient plus que 66. Aussi se sont-ils refusés depuis à prendre part à un gouvernement. Il est à noter que le verdict populaire qui les a ainsi jetés à la porte a été émis sous les auspices d'une constitution nouvelle et extrêmement démocratique.

Otto Bauer a attribué cette saute de vent à la réapparition, en Autriche, d'une relative prospérité. L'explication est peut-être juste, mais s'il en est ainsi, les perspectives ne sont guère rassurantes pour le socialisme. Plus il réussit — ou est supposé réussir — à rétablir une situation satisfaisante, plus l'ardeur révolutionnaire qui l'anime s'éteint et lui-même s'étiolé. Mais, d'autre part, à ne rien entreprendre, il perd rapidement la faveur des masses ! Redoutable dilemme avec lequel le marxisme se trouve constamment nez à nez, qui l'éffrite et le scinde en deux. Aussi les « camarades » préfèrent-ils souvent rester dans l'opposition ; la critique, on le sait, est aisée, alors que l'art est difficile. Installé sur les bords de l'opposition, on peut vilipender tout le monde à cœur joie et ne courir aucun risque.

Les chances du socialisme ne sont d'ailleurs pas fortes en Autriche ; plus de la moitié de la population est formée par les cultivateurs, propriétaires du sol qu'ils enfument, labourent et ensementent et qui n'ont qu'une très médiocre sympathie pour la dictature du prolétariat. La « ferveur révolutionnaire » est en baisse dans les villes elles-mêmes. Le communisme ne compte pas. Moscou lui-même, malgré son optimisme extraordinaire, ne fonde que de très faibles espérances sur l'Autriche.

A côté de la faillite, au moins relative, des entreprises d'Etat sur base socialiste ou quasi-socialiste dont il a déjà été parlé, citons une série d'entreprises étatiques autrichiennes, de vieille date, et qui, elles, n'ont rien de socialiste. Telles sont : les chemins de fer, « commercialisés » à la suite des exigences de la S. D. N. (1923), qui étaient affligés naguère d'un déficit écrasant et qui, aujourd'hui, commencent à « rapporter ».

L'Institut *Dorotheum*, ancien mont de piété, fondé en 1707, aujourd'hui également « commercialisé » en vertu d'un statut spécial, et où, en avril 1925, le total des dépôts s'élevait à plus de 200 millions de francs belges.

Les tabacs, monopole de l'Etat depuis 1784 et qui le sont restés.

Dans tout cela, je le répète, il n'y a absolument rien de socialiste.

L'Autriche est peut-être redevable à ses marxistes de n'avoir pas disparu dans le chaos de novembre 1918, mais son redressement économique n'est pas de leur fait. Ce redressement s'est opéré par l'intermédiaire des facteurs ordinaires, c'est-à-dire nullement marxistes. Il a été accompagné d'une hausse des salaires. L'échec des social-démocrates n'en devient que plus remarquable.

Vienna forme une province indépendante et autonome, qui compte aujourd'hui 1,800,000 habitants, soit près de 0,3 de toute la population autrichienne. Elle a à sa tête une administration socialiste. Celle-ci se tire, somme toute, assez bien d'affaire ; le camarade Breitenr administré avec habileté les finances et a acquis une indéniable compétence dans le prélèvement des impôts et des taxes : personne n'échappe à ses filets. La ville est bien tenue. Mais la neige tombe-t-elle en abondance, les « camarades » ne sont plus à la hauteur de la tâche et pataugent plutôt piteusement. Ils ne semblent pas du reste faire beaucoup de « socialisation ». Une boulangerie municipale a bien été improvisée : l'expérience n'a pas réussi. Les objets de luxe sont imposés avec un soin tout spécial, mais ce n'est pas là une particularité socialiste. La municipalité viennoise paraît détester les chiens qui ne sont

tolérés ni dans les tramways, ni dans les maisons nouvellement bâties ; cette cynophobie indispose les ouvriers viennois qui sont remplis de tendresse pour la race canine. La question des loyers est extrêmement compliquée et une source constante de malentendus.

* * *

Voyons maintenant ce que le socialisme a fait en Tchécoslovaquie, ce nouvel Etat très démocratique et qui paraissait offrir aux tentatives marxistes un terrain particulièrement favorable.

Eh bien, en Tchécoslovaquie, le socialisme est une minorité, et il paraît même que cette minorité périclité. Les socialistes ont, de concert avec d'autres partis, fondé et consolidé le nouvel Etat ; ils ont tâché d'influencer cette consolidation et cette fondation du point de vue de leurs principes, mais socialisme et réformes sociales sont des choses très différentes. Disons pourtant quelques mots de deux réformes qui semblent de prime abord avoir une apparence socialiste, mais qui, en réalité, ne le sont pas, la réforme agraire et l'impôt sur le capital.

La première loi votée par l'assemblée nationale tchèque et relative à la réforme agraire remonte au 2 novembre 1918 : comme on voit, le nouvel Etat ne perdait guère de temps à la réaliser. D'autres mesures suivirent, qui limitèrent l'expropriation aux propriétés dépassant 370 acres de terre labourable ou à 620 acres en général ; exceptionnellement, on laissa au propriétaire jusqu'à 1,250 acres. Les mesures préliminaires demandèrent beaucoup de temps ; le transfert ne commença à s'effectuer qu'en 1921. A la fin de 1923, 426,000 acres de terre labourable étaient expropriés et répartis entre 117,152 nouveaux propriétaires, dont 98,6 % étaient des individus et 1,4 % seulement des corporations quelconques. Ce sont les chiffres les plus récents.

Mesure évidemment radicale ; mais comme le nombre des propriétaires du sol était par là énormément multiplié, ce n'était pas là une mesure socialiste, puisque le marxisme vise, au contraire, à l'abolition de cette espèce de propriété. En outre, les anciens propriétaires ont été plus ou moins indemnisés par l'Etat, alors que le marxisme enseigne, on le sait, qu'il convient de les dévaliser purement et simplement.

L'impôt sur le capital était dû aux embarras financiers du nouvel Etat. La loi y relative votée en 1920 est d'une très grande ampleur, mais les résultats ont été désappointants, et l'Etat tchèque qui espérait obtenir 10 milliards de couronnes n'a reçu que la moitié de cette somme. Les difficultés liées à la mise en vigueur de cette loi ont été bien supérieures à ce qu'on s'était imaginé.

Les nombreuses entreprises d'Etat en Tchécoslovaquie ont eu les mêmes destinées qu'en Autriche et en Allemagne. L'année dernière, les forêts, les mines, les loteries, les chemins de fer, les postes, beaucoup d'autres entreprises encore ont été « commercialisées » et placés sous des administrations indépendantes. D'autre part, on ne saurait nier que le Gouvernement de coalition n'ait poursuivi une politique d'importantes réformes sociales, politique où l'activité des membres socialistes de ce Gouvernement a trouvé l'occasion de s'exercer.

Les progrès économiques de la Tchécoslovaquie au cours des deux dernières années ont été indéniables. Le nombre des chômeurs a passé de 441,076 à 81,040, pour une population de 13 1/2 millions. La monnaie est entièrement stabilisée. Les ressources naturelles sont abondantes et le pays voit s'ouvrir devant lui de très rassurantes perspectives.

La menace communiste seule paraît sérieuse ; ce parti dispose aujourd'hui à la Chambre et au Sénat d'un total de 61 sièges et est le second de la Tchécoslovaquie comme importance numérique. Mais il est permis de penser qu'en votant pour les candidats con-

munistes, les électeurs tiennent surtout à exprimer leur mécontentement — lequel peut être dû aux causes les plus diverses.

Il est à noter que les communistes ont obtenu leur succès aux

élections parlementaires de 1925 aux dépens des socialistes, lesquels ont perdu ce de fait un nombre sérieux de sièges.

(A suivre.)

Comte PEROVSKY.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

Le Cardinal Mercier et les Revues.

Il ne peut être question de dépouiller ici les innombrables revues de Belgique et de l'étranger qui ont consacré des articles à la mémoire du cardinal Mercier; il sera du plus haut intérêt de signaler les pages qui nous ont paru le plus significatives et parfois même de joindre à l'analyse un mot d'appréciation.

En tête de cette recension, je n'hésite pas à placer la revue de quinzaine *Les Annales de sainte Thérèse de Lisieux* qui, dans son éditorial du 15 février, a reproduit la lettre adressée par le cardinal à la propre sœur de la sainte, mère Agnès, le jour même du 8 décembre où il reçut, avec la révélation radiographique d'une tumeur à l'estomac, son arrêt de mort. Le texte en a été publié par le *XX^e Siècle* du 24 février. C'est idéalement beau. On ne peut concevoir dans l'héroïque oblation de sa vie plus de simplicité et de délicatesse. J'ose dire que le cardinal qui a tant écrit n'a rien écrit de comparable et que ces quelques lignes suffiraient à faire passer son nom à la postérité.

Comme vue d'ensemble sur la splendide carrière de l'illustre défunt, il n'y aurait rien de mieux à citer que l'article de Mgr Baudrillart dans la *Revue des Deux Mondes*, si l'auteur ne s'était surpassé par l'oraison funèbre, prononcée par lui à Notre-Dame de Paris, le jeudi 18 février et où nos lecteurs auront pu reconnaître la compétence de l'historien, l'enthousiasme de l'ami et admirateur, la perfection littéraire de l'académicien. L'article de la *Revue* en était comme le canevas.

Sur divers aspects particuliers de la vie du cardinal, il y a des détails intéressants à glaner, de plusieurs côtés. On aura lu avec curiosité dans la *Revue générale*, les quelques lettres détachées de la correspondance de Son Eminence avec M. le ministre de Broqueville, au cours de l'occupation de la Belgique. Le Primat y fait figure d'homme d'Etat, soucieux de maintenir, à travers toutes les barrières, la liaison morale entre le gouvernement et le pays, et de resserrer l'union des cœurs, en dépit de tous les obstacles. La communication de ces lettres, judicieusement commentées par le comte L. de Lichtervelde nous fait souhaiter pour un avenir prochain une publication intégrale de cet important dossier.

Bien digne d'appeler et de retenir l'attention l'article du R. P. Rutten dans la *Revue belge*, que les *Etudes religieuses* ont donné dans leur fascicule du 10 février. J'y relève un jugement que je crois juste sur le rôle joué pendant la guerre par le cardinal et notamment sur son éclatante intervention par la célèbre Pastorale de Noël 1914 : *Patriotisme et Endurance*. Sans doute, c'est de ce geste magnifique dont Mgr Baudrillart a noblement célébré le courage que date le rayonnement mondial du grand patriote; mais, en réalité, s'il fut, à cette heure tragique, l'organe de la conscience universelle, le héraut et le vengeur du Droit, il n'eut qu'à se montrer tel qu'il était, tel qu'il avait été et fut toujours, l'amant passionné de la vérité et de la justice. Il n'eut pas à se hausser, encore moins à se surpasser, il se trouva naturellement à la hauteur des événements et de sa mission. Sa grandeur morale prit un relief extraordinaire, mais, dans cette vie qui toujours monta et fit monter les autres vers les cimes du devoir, son rôle durant la guerre n'est qu'un épisode et une manifestation plus éclatante de cet incomparable caractère. C'est le sens d'une ingénieuse comparaison que le R. P. Rutten emprunte à de Bonnefou : « La vie du cardinal Mercier présente la magnifique unité d'une

grande architecture. La rosace sanglante et dorée de la guerre est un admirable détail, un chef-d'œuvre qui éclaire toute l'œuvre. Mais à ne voir que la rosace, on ne connaît pas le monument. Il faut le prendre à sa base, plongé dans le sol de la patrie, et le suivre du regard, à travers sa nef, ses chapelles, ses colonnes, ses voûtes, jusqu'au sommet des tours élancées vers le ciel. »

Mais c'est le cardinal sociologue que le R. P. Rutten « confidant et ami du grand disparu », au témoignage des *Etudes*, devait spécialement mettre en lumière. Il le loue de n'avoir pas été de ceux qui marchandèrent leur adhésion à l'Encyclique *Rerum Novarum*, « qui songèrent à l'interpréter dans le sens de leurs préférences personnelles ». On pense par là ne le distinguer que des « réactionnaires », on le différencie aussi de tant d'esprits aventureux qui ont écrit, par exemple, dans la marge de l'Encyclique la loi des huit heures qu'elle répudie formellement.

Le R. P. Rutten ne peut assez vanter, et il a raison, le dévouement infatigable du cardinal à toutes les œuvres sociales, son ardente sollicitude pour « l'enseignement professionnel et ménager, les cercles d'études, les lignes ouvrières, les syndicats chrétiens, les mutualités, les œuvres agricoles et de petite bourgeoisie, les groupements d'industriels et d'ingénieurs chrétiens et surtout la formation sociale de son clergé (qu'il avait confiée au R. P. Rutten) et l'apostolat des prêtres délégués à la direction morale des œuvres. »

Sur la solution du grand conflit qui a dressé les uns contre les autres, employés et employeurs, voici la pensée du cardinal : « La paix sociale lui paraissait subordonnée à la constitution d'organisations syndicales d'ouvriers et de patrons, indépendantes chacune dans leur sphère, mais se rapprochant et se concertant par l'intermédiaire de leurs délégués. »

La pensée du cardinal est mieux formulée par lui-même : « La solution du problème social le plus urgent, celui de l'association équitable du travailleur et de l'entrepreneur serait prochaine, si ouvriers et patrons cherchaient résolument à mieux se connaître, à se servir les uns les autres, à s'aimer enfin comme des frères égaux dans le Christ, selon cette parole de saint Jean en laquelle se résume la morale du christianisme : Le message éternel du ciel à la terre est que nous nous aimions les uns les autres. »

Le cardinal était donc partisan du syndicalisme, mais imprégné d'esprit chrétien, de vraie charité. Le R. P. Rutten a la loyauté de reconnaître que les déviations de la démocratie moderne lui causaient de vives appréhensions, il craignait qu'à force d'hypnotiser la masse ouvrière sur l'amélioration matérielle de son sort, on ne reléguât à l'arrière-plan l'*Unique nécessaire* de l'Evangile, il redoutait que les organisations de classes, tendant à la division, ne tournassent en définitive au détriment de la paix sociale, il s'effrayait de voir le suffrage universel aboutir à la médiocratie dans nos assemblées délibérantes.

A ces graves considérations, le R. P. Rutten esquisse une vague réponse où paraît une étrange distinction entre « ceux qui observent l'évolution sociale des hauteurs de leurs idées magnifiquement synthétiques et ceux qui luttent dans les brouillards de la plaine », comme si, pour les uns comme pour les autres, l'essentiel n'était pas de dissiper les brouillards et de voir clair. A l'entendre, le bon cardinal se gardait bien d'ailleurs « de retirer son approbation et ses encouragements à ceux qui voyaient les choses sous un autre angle ».

* * *

De tous les articles parus jusqu'à présent et qu'il me fut donné de lire, le mieux équilibré et le plus juste me paraît être celui du

R. P. Yves de la Brière dans les *Etudes* de Paris, du 20 février. L'auteur s'est borné à quelques points de vue, particulièrement intéressants, et souvent il apporte des précisions qui devançant le jugement de l'histoire.

Au sujet de la rénovation du thomisme dont la gloire appartient sans conteste à Léon XIII et au cardinal Mercier, au premier comme à l'inspirateur, à l'initiateur, au second comme à l'exécuteur de la pensée pontificale, le R. P. de la Brière rappelle ce mot heureux de Bourget qui, si souvent, a trouvé le mot juste : « Quand on veut étudier un homme célèbre, il faut le prendre, non à la fin de sa carrière, quand tout le monde pense comme lui, mais au commencement, quand il ne pense pas comme tout le monde. » Après avoir fait à Mgr Mercier l'application de cette parole, l'auteur conclut en ces termes : « Le nom de ce philosophe, de ce maître, de ce chef d'école appartient donc, en première place, à l'histoire de l'un des plus remarquables mouvements intellectuels du temps où nous vivons. En 1882, Mgr Mercier, dans son enseignement philosophique, « ne pensait pas comme tout le monde ». En 1926, dans les milieux adonnés ou initiés à la philosophie religieuse, « tout le monde » a la très louable et salutaire prétention de « penser comme lui ». Pour une part considérable, « le triomphe de saint Thomas » est son œuvre et demeure sa gloire.

C'est l'exacte vérité et le jugement qui sera buriné par l'histoire. C'est si vrai que le thomisme a maintenant ses snobs et ses snobinettes, infailible critérium, paraît-il, du succès, puisque, au dire d'un humoriste, le snobisme est à sa manière la consécration d'une idée juste.

Parmi les objets qu'embrassait avec le plus d'ardeur la sollicitude pastorale du cardinal Mercier, c'est son zèle pour la sanctification du clergé qui a particulièrement frappé l'attention du R. P. de la Brière et je ne saurais assez le louer de la finesse et du tact avec lesquels il a traité cette question. Elle offrait un côté délicat et l'auteur des *Etudes* ne pouvait l'esquiver. Il l'aborde franchement, sans nul esprit de controverse, en découvrant un aspect du problème laissé dans l'ombre par le grand archevêque. Voici ce point litigieux. Le saint évêque ne pouvait prendre son parti d'une infériorité qui pèserait sur le clergé séculier, diocésain, comme il disait, — il avait horreur du mot séculier — à l'égard du clergé régulier dans la poursuite de la perfection. Quoi! les prêtres, comme tels, se relègueraient comme dans une seconde zone, abandonnant la première aux religieux et la lâcheté humaine, pour se dispenser des grands efforts, se retrancher derrière cette défaite. « La perfection, c'est l'apanage de ceux qui se sont liés par les vœux. » L'âme ardente du saint archevêque qui brûlait d'entraîner tous ses prêtres dans les voies de l'héroïsme ne put se résoudre à cette situation.

Renversant les rôles en quelque sorte, il soutint dans son beau volume : *La Vie intérieure* cette thèse que la sublime dignité du prêtre appelle et commande la vie parfaite. Sa familiarité avec le Dieu de l'autel, son identification de pouvoir avec le Christ, n'est-ce pas un titre évident à la sanctification? Assumer une telle grandeur, n'est-ce pas s'obliger à la plus haute vertu?

Le cardinal alla plus loin. Comme on lui opposait que l'état religieux, à raison des vœux, était de sa nature le plus parfait, « il posa et résolut la question dans un langage qui offrait une légère apparence d'hyperbole : *Oui ou non, sommes-nous des religieux?* — Réponse : oui, les membres du clergé diocésain sont religieux, de par leur cléricature même et leur sacerdoce, religieux au sens éminent de l'expression, et tenus, comme clercs et comme prêtres, à une perfection plus haute que celle où sont conviés les membres des ordres et instituts religieux. Théologien de premier ordre, le cardinal Mercier apporte toutes les distinctions et sous-distinctions qui motivent, expliquent et limitent cette conception doctrinale. Il compare l'état sacerdotal et l'état religieux du point de vue de leur dignité devant Dieu et devant l'Eglise : or, la dignité du sacerdoce est indubitablement plus haute. Il parle de la vertu intérieure que réclame pareille dignité spirituelle, et il affirme à bon droit que cette vertu donnerait par *suréminence* la vertu requise chez une âme consacrée volontairement et canoniquement à la pratique des conseils de l'Evangile. Rien de plus sublime que le ministère saint et sanctifiant qui répond à la dignité du sacerdoce. »

C'est un aspect de la question, et le cardinal l'a traité avec une pénétration et une maîtrise admirables; mais il faut loyalement le reconnaître, ce n'est pas toute la question. Voici l'autre, laissée

dans l'ombre par l'auteur de la *Vie intérieure* et qui rétablit la prérogative du religieux dans la tendance à la sainteté : le religieux a délibérément consacré sa vie entière à la pratique des conseils évangéliques, il immole à la gloire de Dieu dans un holocauste d'amour toutes les puissances de son être, il s'enchaîne devant Dieu par un triple serment perpétuel à la chasteté (en vue unique de la perfection), à l'obéissance qui est l'abdication totale du moi dans les mains du supérieur, à la pauvreté, qui est la désappropriation complète des biens de ce monde, et l'Eglise par son autorité suprême reçoit et sanctionne ces vœux immortels. De ce chef, il est clair que la vocation religieuse oblige essentiellement à la perfection qui est son magnifique apanage.

Telle est la doctrine de saint Thomas, que le rénovateur du thomisme aurait eu mauvaise grâce à contester, qu'il ne songea nullement d'ailleurs à contredire, mais à laquelle il ne fit pas, dans son exposé, la place qu'elle méritait.

On le voit par cette rapide analyse, le R. P. de la Brière n'aurait pu, avec plus de courtoisie, compléter la thèse chère au cardinal. Il restera toujours vrai d'ailleurs que la sainteté de sa vie et de sa mort parlera plus haut encore que ses doctes écrits en faveur de la sanctification du clergé.

Sur ce même sujet, on trouvera, dans la *Vie diocésaine*, un article dû à la plume autorisée de M. le chanoine de Jongh que le manque d'espace ne nous permet pas d'analyser.

* * *

L'auteur des *Etudes* dont la compétence juridique en matière de droit international est universellement connue, a lumineusement exposé le rôle du cardinal pendant la guerre. Au lieu de se lancer dans un panegyrique oratoire, il s'est tracé une autre tâche, celle de définir la doctrine de Primat de Belgique sur ces questions. Il dégage de la Pastorale : *Patriotisme et Endurance* les solides raisons invoquées par le cardinal pour démontrer que la Belgique avait le droit de s'opposer à la violation du statut international qui protégeait l'indépendance de son peuple et la neutralité de son territoire.

Il montre avec quelle sagacité l'auteur de la célèbre Pastorale a résolu le problème de la nature et des limites du droit de l'occupant, qui fut, pendant toute l'occupation, le thème d'une controverse permanente et dont l'enjeu était dramatique.

« La distinction nécessaire entre l'occupation militaire d'un territoire ennemi en temps de guerre et l'annexion politique et définitive du même territoire avait été formulée avec une clarté parfaite aux Conférences de La Haye. L'occupation n'est qu'un régime provisoire où persiste, en droit, la souveraineté du gouvernement national. Le cardinal Mercier aura donné à cette règle de la loi des nations un commentaire d'une plénitude et d'une autorité qui n'avaient jamais été atteintes. Certaines déclarations de l'illustre archevêque, frappées comme les médailles antiques, appartiennent désormais au patrimoine spirituel du genre humain. »

Cette affirmation si autorisée ne surpasse-t-elle pas l'éclat du plus magnifique panegyrique?

J'arrête ici cette revue des Revues qui nous apporte la joie de constater que notre grand cardinal était aussi admiré et aimé à l'étranger que dans notre pays. Son action fut rayonnante, il apparut vraiment comme l'incarnation la plus attirante du catholicisme à notre époque. Et je ne saurais mieux terminer que sur un mot très juste de François Veuillot dans la *Revue des Jeunes* :

« Un jour, il y a quelque soixante ans, certain ouvrier parisien qui, dans sa jeunesse, avait suivi la direction de Mgr de Ségur, se trouvait assailli par des camarades anti-cléricaux déchainés contre le sacerdoce. Il ne leur opposa que ce seul argument : « N'y eût-il, au monde, qu'un prêtre pareil à celui que j'ai connu, je le croirais au bon Dieu! »

Or, il y a des millions d'âmes à présent, de toutes races et de toutes nations, qui viennent de découvrir, ou du moins d'entrevoir, à travers le cardinal Mercier, l'Eglise et Dieu.

Cet homme est une apologie vivante, et plus vivante aujourd'hui que jamais. »

J. SCHYRGENS.

POLOGNE

Vilno

D'après un article de Dudley Heathcote : Impressions de Vilno, dans The Fortnightly Review, de février 1926.

Aucune ville de Pologne n'est plus polonaise que Vilno, la cité sainte. L'histoire de Pologne y est profondément imprimée. On reste plongé dans l'admiration devant la ténacité et l'endurance qui lui ont permis de supporter tant de tempêtes! Plus encore que Varsovie ou Cracovie, elle symbolise l'âme immortelle de la Pologne.

La seule porte qui subsiste encore dans l'antique enceinte, presque entièrement disparue, est Ostra Brama. Au-dessus de la porte, on voit gravés l'aigle de Pologne et le cavalier qui symbolise la Lithuanie : évocation de l'Union polono-lithuanienne de Horodlo (1415). « Cela seul peut subsister qui est fondé sur l'amour. » : telle est la formule par laquelle cette union fut scellée.

Ayant traversé la porte d'Ostra Brama, M. Heathcote et son guide s'engagèrent dans une ruelle étroite et tortueuse. Ils se trouvent bientôt devant la chapelle qui contient l'image miraculeuse de Notre-Dame d'Ostra Brama. Un prêtre y célèbre la messe. Une émotion profonde étreint M. Heathcote. La messe terminée, il s'entretient avec l'ecclésiastique. L'origine précise de l'image (style byzantin) est incertaine; de 1550 à 1671, elle resta suspendue sur l'enceinte de la ville; à cette dernière date, elle en fut enlevée et placée dans la chapelle. Le nombre des guérisons authentiques opérées par elle est incalculable. Son nom seul a une telle puissance et constitue un tel lien entre la ville de Vilno et la Pologne, que, naguère, sous le régime russe, plusieurs tentatives furent faites pour enlever l'icône. On croyait par là briser la mentalité polonaise de la ville. Aucune de ces tentatives ne réussit.

Un vieux paysan gaélique assistait tête nue, chaque jour, au lever du soleil; comme on lui en demandait la raison, il répondit qu'il tenait à se découvrir ainsi tous les matins devant la splendeur de l'univers. Le culte que le paysan polonais rendait à la Sainte-Vierge n'est qu'un indice de ce vaste spiritualisme inconscient qui git à la base de la société humaine. Beaucoup d'entre nous sont dénués de ce sens spirituel, mais les plus sceptiques ne sauraient en nier l'immense valeur.

M. Heathcote monte ensuite sur la colline Zamkowa qui domine la ville. Une tour qui s'y dresse est tout ce qui reste du château de Gedymin, le dernier prince païen de Lithuanie, le premier qui se rendit compte de la nécessité de s'unir aux Polonais pour résister aux Teutons. De la colline s'étend une vue admirable. Voici la cathédrale de Saint-Stanislas, la rivière Wilja, l'église Pierre et Paul, une des plus belles églises d'Europe en style baroque, l'antique université Stephan Batory, fermée par les Russes, ouverte de nouveau par Pilsudski, dès la première année d'existence de la nouvelle République; l'église gothique de Sainte-Anne; la rivière Wilenka, serpentant comme un ruban fantastique et enfermée entre les trois collines de Bekierz, Stolowa et celle des Trois-Croix.

M. Heathcote voit beaucoup de coupes d'églises russes et en demande la raison. Le guide lui répond que les Russes avaient voulu par là enlever à Vilno son caractère polonais. M. Heathcote s'empresse d'exprimer l'espoir que, à l'exemple de ce qui a été fait avec la cathédrale russe de Varsovie, toutes ces églises seront immédiatement démolies.

M. Heathcote va visiter ensuite la cathédrale de Saint-Stanislas, impressionnante en son austérité. C'est un édifice néo-classique, avec portique dorique et voûtes gothiques décorés en style baroque; la nation polonaise a tâché d'y incarner son idéal. La cathédrale est bâtie sur l'emplacement du temple de Perkunas, le dieu lithuanien de la lumière. Ce fut là que la princesse Jadwiga, sacrifiant son bien-aimé, le prince autrichien Guillaume, épousa Jagiello le Lithuanien, fils de Gedymin, sauvant par là la Pologne menacée et convertissant Jagiello à la religion chrétienne. C'est de là que date l'ascension de Vilno comme capitale. Les reliques de saint Casimir, patron de la Pologne, canonisé quatre cents ans après sa mort seulement, reposent dans la cathédrale.

M. Heathcote y passe plus d'une heure et, écoutant les explica-

tions de son compagnon, voit partout des preuves du fait que la ferveur religieuse qui caractérise les Polonais ne peut avoir pour origine que la façon inextricable dont les destinées de leur Eglise et de leur pays s'enchevêtrent. Partout, on voit étroitement mêlés le nationalisme et la tradition; partout, le plus puissant des appels est fait aux sens; partout on constate une joie de vivre débordante, presque bruyante, pourrait-on dire.

M. Heathcote quitte Vilno avec la profonde conviction qu'il n'y a pas de ville plus polonaise que celle-ci, que les agitateurs lithuaniens réclament avec tant d'insistance. Elle l'est non seulement parce qu'une Diète, élue par ses habitants, après l'occupation Zeligowski, à la fin de 1920, se prononça pour la Pologne, par 96 voix contre 6. Elle l'est aussi parce qu'elle a montré un profond attachement à la Pologne au cours de toute sa longue histoire.

Qu'on se reporte par la pensée aux jours de l'invasion bolchéviste et au miracle des miracles qui s'est produit alors, au cours de la victorieuse avance polonaise. Les bolchéviks, battus, s'étaient réfugiés dans les interminables forêts marécageuses qui s'étendent au nord et à l'est de Lwo, dans la direction de Grodno et de la Lithuanie. Cette région est impénétrable à ce point que durant la guerre ni les Russes, ni les Allemands n'avaient pu en venir à bout, et la dite « impénétrabilité » s'était encore accrue du fait de la destruction par les uns, comme par les autres, de tous les ponts, de toutes les routes et de tous les railways avec lesquels Allemands et Russes étaient entrés en contact. En dépit de ces difficultés, l'armée polonaise avança comme en vertu d'un phénomène de magie. Partout, les paysans eux-mêmes réparèrent railways, routes et ponts : attestant par ces actes, plus éloquentement que par des paroles, qu'il existe bien entre Polonais et Lithuaniens une union pacifique, la seule possible, celle qui consiste dans l'absorption culturelle d'un pays par un autre, comme la Bretagne l'a été par la France. Comment les troupes polonaises auraient-elles pu autrement pénétrer avec tant de facilité et de façon si complète dans les régions lithuaniennes?

Les prétentions des Lithuaniens à Vilno peuvent être réfutées d'une autre façon encore. Relevons d'abord ce fait indubitable que tous les fils les plus éminents de la Lithuanie, un seul excepté peut-être, étaient profondément imbus d'esprit polonais. Citons quelques noms : Adam Mickiewicz, Krasynski, l'auteur de *La Non-divine comédie*; Kosciuszko, l'héroïque champion de l'indépendance polonaise; Kraszenski, l'Alexandre Dumas polonais; Henryk Sienkiewicz, enfin Pilsudski. Donalithius, un solitaire, poète populaire du XVIII^e siècle, constitue l'unique exception.

Tous les autres ont ardemment aimé la Pologne et non moins ardemment préconisé l'union polono-lithuanienne. « Lithuanie, oh mon pays, tu es pareille à la santé » : telles sont les paroles qui sont tombées à l'adresse de la Lithuanie de la plume de Mickiewicz.

La grande masse de la population de la région de Vilno a, de tout temps, témoigné de la manière la plus véhémente de son désir de faire partie de la Pologne, et, durant la période au cours de laquelle elle a été incorporée à la Lithuanie, cette même population a, de façon très peu équivoque, montré toute la répugnance qu'elle éprouvait à parler lithuanien. Quelles autres preuves veut-on encore?

CATHOLIQUES BELGES

propagez

La revue catholique des idées et des faits

CHRONIQUE NOTARIALE

A Vendre, à proximité de Dinant,

Jolie Villa

4 pl. au rez de ch. et terrasse; 4 pl. étage, 2 mans., garage, eaux, électricité. Jardin 65 ares. Libre 1^{er} avril.

S'adresser au notaire HOUYET, à Dinant.



MEUBLES — SIÈGES

Décoration
intérieure

Louis De Clerck

BRUXELLES

48, Rue du Luxembourg

Téléphone 246.35



**COMPTOIR
D'OPTIQUE**



Maison BLAISE

FONDÉE EN 1886

46, RUE DE LA PAIX IXELLES-BRUXELLES

Lunetterie française et américaine. Exécution rapide
et soignée des ordonnances de MM. les oculistes.

Même Maison en face au 49

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÈVRE

P. B. P. PETIT-BEURRE P. B. P. PAREIN P.

A la Grande Fabrique

Maison fondée en 1877

Téléphone 3003

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1910.

E. Esders

26, Rue de la Vierge Noire, 26

BRUXELLES

♦♦

VÊTEMENTS POUR HOMMES, DAMES
ET ENFANTS

♦

Livrées et uniformes. - Vêtements de sports
et voyages. - Lingerie. - Bonnetterie. -
Chapellerie. - Ganterie. - Chaussures. -
Canes. - Parapluies. - Fourrures. - Modes.

**COUVERTS
CHRISTOFLE
ORFÈVRE**

EXIGEZ: CETTE MARQUE
ET LE NOM



CHRISTOFLE

SUCCESSALE DE BRUXELLES

58, RUE DES COLONIES

TÉLÉPHONE : 177.87

GASTON PHILIPS & C^{ie}

OPÉRATIONS COURANTES

Exécution des ordres de Bourse au comptant et à terme à Bruxelles, au courtage officiel, et aux Bourses étrangères aux meilleures conditions.

PAYEMENT DES COUPONS

PRÊTS SUR TITRES

Souscriptions sans frais à toutes les émissions. — Renseignements sur toutes valeurs cotées et non cotées. — Vérification des titres. — Toutes opérations de banque et de change. — Correspondants sur toutes les principales places étrangères.

BANQUE ET CHANGE

RUE MONTOYER, 4, BRUXELLES

Téléphones : Direction 352,02 Bureaux 303,88 — 319,92
Adresse télégraph. : PHILTON-BRUXELLES
Compte chèques postaux n° 7983

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Société anonyme fondée par arrêté royal du 28 août 1822

3, Montagne du Parc BRUXELLES

FONDS SOCIAL :

100,000 Titres de Capital . . fr. 100,000,000

100,000 Parts de Réserve . . fr. 250,628,393

Total . . fr. 350,628,933

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Le service d'agence de la Société Générale de Belgique est assuré en province par ses banques patronnées et leurs agences dans plus de 300 villes et localités importantes du pays.

SALLE MOMMEN

37, rue de la Charité, BRUXELLES

EXPOSITION PERMANENTE D'ŒUVRES D'ART

MAGASIN de vente de tous les articles pour les Beaux-Arts.

FABRICATION de toiles, couleurs et matériel pour Artistes-Peintres,

SPECIALITÉ : Emballage, transport et restauration d'œuvres d'art. — Gardiennat.

POUR LE NETTOYAGE
DE VOS APPARTEMENTS! Employez

L'électro Aspirateur MARELLI

à roulements à billes

Prix : 695 francs

DEMANDEZ-NOUS
BROCHURE ET
DÉMONSTRATION
GRATUITE

BEIRLAEN & DELEU
14, rue Saint-Christophe
BRUXELLES

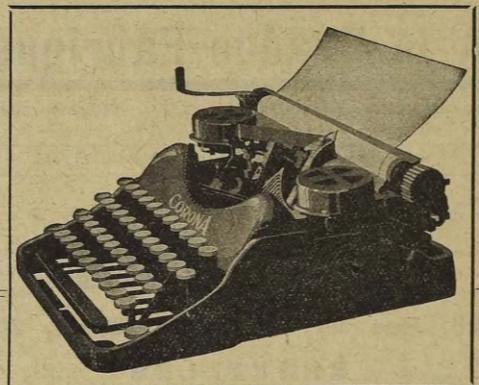
Décoration

G. Veraart

25, Place Van Meyel, ETTERBEEK (Bruxelles)

PEINTURE — DÉCOR
AMEUBLEMENT

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE DÉCORATION INTÉRIEURE



DES IDÉES & DES FAITS...

Des idées : Les constructeurs américains de la «CORONA» eurent les premiers l'idée de lancer une machine à écrire légère, donc plus pratique, et l'idée de la pourvoir d'un châssis en aluminium laminé, donc incassable.

Des faits : Merveilleusement perfectionnée, la Corona fut adoptée par tous les amis du progrès. Plus de 900.000 Corona sont actuellement en usage dans le monde entier, dont plusieurs milliers en Belgique.

Si vous voulez vous faire une IDÉE précise de la machine à écrire

CORONA 4

et vous rendre compte du travail qu'elle FAIT, adressez-vous aux

Etablissements O. VAN HOECKE

45, Marché au Charbon

BRUXELLES

Caisse Générale de Reports et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : BRUXELLES, rue des Colonies, 11

Capital : 20,000,000

Réserves : 26,000,000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Comptes de Chèques et de Quinzaine

-- Dépôts de Titres et de Valeurs --

Lettres de Crédit -- Prêts sur Titres

- - - - Offres-Forêts - - - -

BUREAUX DE QUARTIER :

Place Bara, 14, Cureghem.
Parvis St-Gilles, St-Gilles.
Place Saintelette, 26, Mo-
lenbeek.

Rue des Tongres, 60-62,
Etterbeek.
Place Liedts, 18, Schaerbeek
Rue du Bailly, 79, Ixelles.

MAISON DU LYNX

34, Rue de la Bourse, BRUXELLES

Lunetterie
Optique
Jumelles
Baromètres



Facès à main
Articles de luxe
et
ordinaires

Exécution soignée
des ordonnances de MM. les Médecins-Oculistes



Banque de l'Arrondissement d'Anvers

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social :
Longue rue Neuve, 107-111
ANVERS

Succursale:
Rue Théophile Roucourt, 2
BEROHEM-lez-Anvers

Comptes chèques. — Ouvertures de crédit. —
Comptes à terme. — Comptes de quinzaine.
d'épargne. — Location de coffres-forts, etc.

QUI S'HABILLE BIEN

S'HABILLE CHEZ

François Vanderlinden

Rue des Cultes, 17, BRUXELLES

Tapis Persans

Visitez la superbe collection de
Tapis d'Orient

21-22, place Ste-Gudule

G. CARAKEHIAN

LIBRAIRIE SAINT-LUC

MAISON LIELENS

R. VAN ESPEN-DUFLLOT SUOO.

26, rue de la Montagne BRUXELLES

Missale romanum. — Breviarum romanum.
— Livres liturgiques. — Ascetisme. —
Grand choix de livres de prières et de
chapelets. — Imagerie religieuse. —
Cachets de 1^{re} communion.

Typographie — Lithographie. — Reliures.

♦ ♦ ♦ CARRELAGES ♦ ♦ ♦

J. Swartenbroeckx

6, Avenue de la Porte de Hal

Téléphone
B 15911

BRUXELLES

Téléphone
B 15911

♦ ♦ ♦ REVÊTEMENTS ♦ ♦ ♦

CHOCOLAT

Le Chocolat Duc
surpasse tous les chocolats



DU C'ANVERS

LA GRANDE
MARQUE BELGE



"La Voix de son Maître"

La marque qui se trouve sur tous nos Gramophones et Disques
C'est le symbole de la suprématie

—
Demandez nos catalogues et l'adresse du revendeur le plus proche.

C^{ie} française du Gramophone

BRUXELLES
171, boulevard Maurice Lemonnier
65, rue de l'Ecuyer
42, place de Meir. Anvers.

"NUGGET"
POLISH POUR CHAUSSURES



Soleil ou Pluie
"NUGGET" luit

Maison fondée en 1878 **VAN CAMPENHOUT Frères et Sœurs**
François VAN NES Successeur

13, Rue de la Colline, 13 -- BRUXELLES -- Téléph. : 227.64

TYPOGRAPHIE — LITHOGRAPHIE — PAPETERIE — MAROQUINERIE
FABRIQUE DE RÉGISTRES — COPIE-LETTRES
CHAPLETS — ARTICLES DE BUREAU — LIVRES DE PRIÈRES.

Usine électrique : 36, Rue Vanderstraeten, 36, Molenbeek-Bruxelles

LA MAISON DU TAPIS
BENEZRA

41-43, Rue de l'Ecuyer, 41-43 - BRUXELLES

TAPIS D'ORIENT, ANCIENS et MODERNES.
— MOQUETTES UNIES tous les tons.
TAPIS D'ESCALIERS et D'APPARTEMENTS
— (divers dessins et toutes largeurs), —

CARPETTES DES FLANDRES ET AUTRES
— (imitation parfaite de l'Orient). —
TAPIS D'AVIGNON UNIS ET A DESSINS.

Les prix défient à qualité égale toute concurrence.

ATELIER SPÉCIAL POUR LA RÉPARATION DES TAPIS